

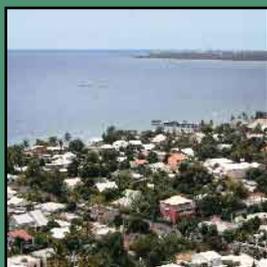
Rapport d'activités

2010

Rapport



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
Saint-Leu Trois-Bassins Saint-Paul Le Port La Possession



SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

▶ L'organigramme du TCO	6
▶ Les différentes commissions	7

PARTIE I : EXÉCUTIONS BUDGÉTAIRES

▶ Section de fonctionnement	
Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2010	10
Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2010	12
▶ Section d'investissement	
Les dépenses d'investissement du compte administratif 2010	13
La répartition des dépenses d'investissement	14
Les recettes d'investissement du compte administratif 2010	15
▶ Annexes budgétaires	17

PARTIE II : RAPPORT D'ACTIVITES 2010 PAR PÔLE DE COMPETENCE

▶ Services publics	
Environnement et cadre de vie	30
Transports publics urbains et scolaires	36
Investissements et patrimoine	40
▶ Pôle territorial	
Développement économique et touristique	46
Aménagement du territoire et habitat	49
Technologies de l'information et de la communication	51
Mission prospective	53
Politique de la ville / Développement culturel et sportif	55
▶ Pôle ressources	
Ressources humaines	58
Informatique de gestion	60
Finances	64
▶ La direction générale des services	
Communication institutionnelle	66
Commande publique et assistance juridique	69
Cellule juridique	71
Coopération décentralisée	72
Documentation - Archives	74

Le mot du Président

A une époque où l'argent public se fait rare, au moment où, plus que jamais, la société estime qu'elle a le « droit de demander compte à tout agent public de son administration »*, le TCO mesure l'effort de communication que ses services doivent fournir pour rendre aisément accessible, au plus grand nombre, son bilan de gestion.

Aussi, pour l'année 2010, le rapport d'activités a pris des couleurs, non pas pour farder la réalité, mais pour mieux distinguer l'essentiel de l'accessoire, pour mieux mettre en lumière la dynamique de progrès, sans en nier les faiblesses et les contraintes.

Les richesses humaines sont des valeurs-refuges en temps de crise. Encore faut-il pouvoir les ménager tout en les dirigeant vers la performance. La volonté de performance en gestion publique n'est pas une mode empruntée au management privé mais une attitude qui illustre simplement le respect qu'on doit à l'argent des autres, l'impôt. C'est le sens que ce rapport d'activités tente de retracer tout au long de ses 75 pages.

Rendre compte nécessite l'édiction de règles claires pour l'administration mais aussi des moyens, un soutien, une démarche d'accompagnement. Toute cette alchimie a été déployée en 2010 auprès des ressources humaines avec à la clef une approche renouvelée de la gestion publique avec ses règlements, ses processus, son informatisation et une rémunération équitable.

2010 ne fut pas une année comme une autre. Sans bruit, elle a retissé les supports fondateurs de l'action du TCO dans plusieurs domaines, et ce, avec beaucoup de force : l'habitat avec la conclusion du nouveau PLH** dont on connaît les ambitions, l'environnement avec le programme de prévention des déchets, une politique volontariste des déplacements, et enfin une feuille de route engageante pour le développement culturel et sportif sur le territoire.

2010 ne fut pas non plus une année comme les autres, car au-delà des discours, les bruits de chantier ont été perçus sur l'ensemble du TCO avec de belles réalisations et d'autres livraisons annoncées, autant de signes de réussite qui donnent à l'Ouest des raisons de croire aux valeurs portées par cette intercommunalité.

Merci de votre confiance.

Jean-Yves LANGENIER
Président de la Communauté
Territoire de la Côte Ouest

*Article 15 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen

** Programme Local de l'Habitat

La Communauté d'Agglomération

LE TCO C'EST :

- ▶ 5 communes
La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu
- ▶ Population : 205 330 habitants
- ▶ Superficie : 53 606 ha
- ▶ Moyens humains: 186 agents
- ▶ Budget 2010 : 124 M€

La Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest a été créée le 31 décembre 2001 par les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port et La Possession. Elle regroupe une population de plus de 200 000 habitants et s'étend sur une superficie totale de 53 606 hectares.

Qu'est-ce qu'une Communauté d'Agglomération ?

C'est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants.

Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

La communauté d'agglomération exerce aux lieu et place des communes des compétences transférées.

Le choix des compétences est arrêté par décision des conseils municipaux des communes intéressées dans des conditions de majorité qualifiée.

Les principales compétences du Territoire de la Côte Ouest sont :

- l'aménagement du territoire
- le développement économique et touristique
- l'environnement et le cadre de vie
- la politique de la ville
- les équipements culturels et sportifs
- les transports publics urbains et scolaires



Comment fonctionne le TCO ?

Le Président :

Il est l'organe exécutif et à ce titre prépare et exécute les délibérations de l'établissement.

Il est ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il est seul chargé de l'administration, mais peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut donner délégation, toujours dans les mêmes conditions, au directeur et au directeur adjoint.

Il est le chef de service de l'établissement et représente celui-ci en justice. Le Président du TCO est M. Jean-Yves LANGENIER, maire du Port.

Le Conseil Communautaire

5 réunions en 2010

La communauté d'agglomération est administrée par un Conseil Communautaire, l'équivalent du conseil municipal au sein d'une commune.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté d'agglomération. Il se réunit au moins une fois tous les trois mois. C'est en son sein que sont prises toutes les décisions importantes du TCO.

Les membres

Les délégués communautaires, membres du conseil communautaire, sont désignés par le conseil municipal de leur commune. Le nombre et la répartition des sièges sont fixés par accord amiable de l'ensemble des conseils municipaux des communes intéressées

ou en fonction de la population par décision des communes intéressées dans les conditions de majorité requises pour la création de la communauté.

Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

Le conseil communautaire a délégué une partie de ses prérogatives au Président et au Bureau Communautaire.

Le Conseil Communautaire du TCO comprend 97 membres élus.

Le Bureau Communautaire

11 réunions en 2010

Il est composé du président et des vice-présidents.

Le nombre de vice-présidents est déterminé librement par l'organe délibérant (maximum 30 % de l'effectif du conseil communautaire).

Le Bureau Communautaire du TCO comprend 29 vice-présidents.

Les mandats

Les dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats municipaux sont applicables aux membres de la communauté d'agglomération.



EN CHIFFRES

▶ 97 membres élus au Conseil communautaire.

▶ 29 vice-présidents constituent le Bureau communautaire.

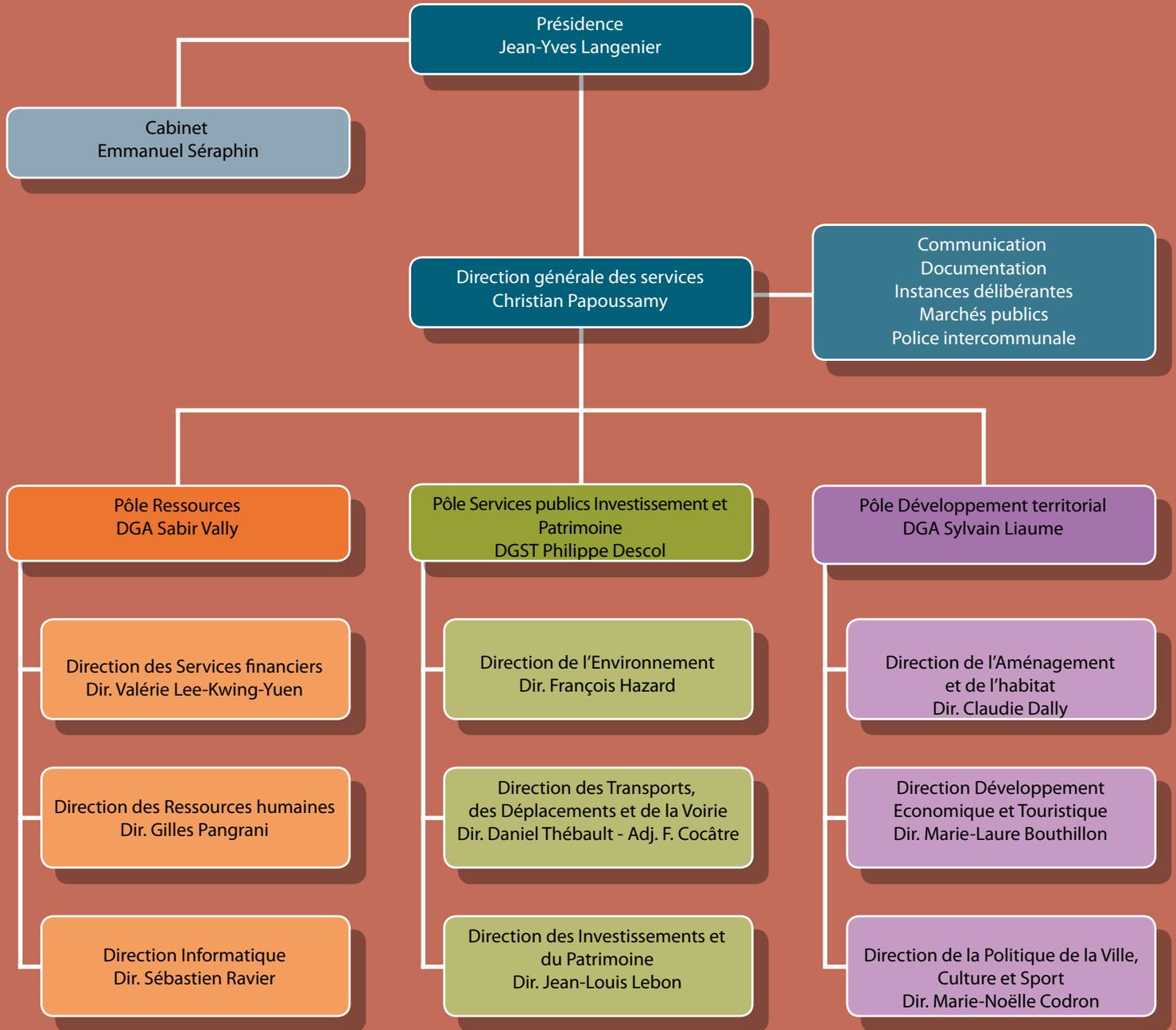
EN CHIFFRES

▶ 72 délibérations prises par le Conseil Communautaire en 2010.

▶ 194 délibérations prises par le Bureau Communautaire en 2010.

▶ 181 décisions arrêtées par le Président en 2010.

L'organigramme général du TCO



LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Le TCO compte 9 commissions thématiques permanentes composées de conseillers communautaires. Chacune est organisée autour d'une thématique définie. Elles ont un rôle consultatif. A ce titre, elles émettent des avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

■ Aménagement

5 réunions en 2010

Les membres de la commission ont travaillé sur 12 affaires présentées par les services.

■ Appel d'offres

19 réunions en 2010

Les membres de la CAO ont travaillé sur 35 affaires présentées par les services.

■ Coordination et Propositions

21 réunions en 2010

Les membres de la CCP ont travaillé sur 283 affaires présentées par les services.

■ Délégation de Service Public

0 réunion en 2010

Aucune consultation n'a été lancée avec cette procédure. Les DSP durent en effet 6 ans.

■ Economie et Tourisme

5 réunions en 2010

Les membres de la commission ont travaillé sur 10 affaires présentées par les services.

■ Environnement

9 réunions en 2010

Les membres de la commission ont travaillé sur 46 affaires présentées par les services.

■ Finances / Affaires Générales

8 réunions en 2010

Les membres de la commission ont travaillé sur 40 affaires présentées par les services.

■ Politique de la Ville

9 réunions en 2010

Les membres de la commission ont travaillé sur 81 affaires présentées par les services.

■ Transport

6 réunions en 2010

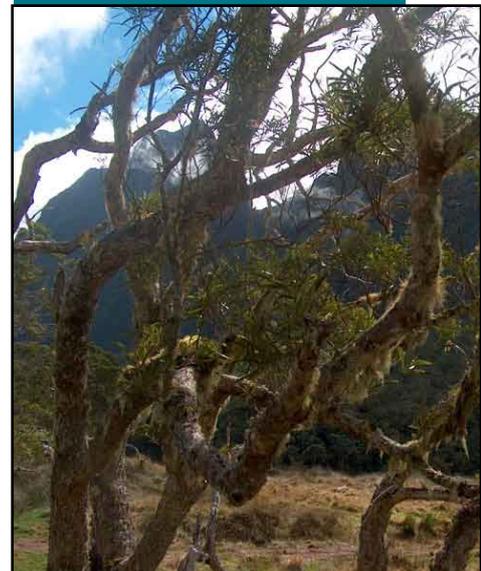
Les membres de la commission ont travaillé sur 14 affaires présentées par les services.

EN CHIFFRES

▶ 9
C'est le nombre des commissions du TCO.

▶ 82
c'est le nombre de réunions de toutes les commissions.

▶ 93
conseillers communautaires siègent dans ces commissions.





PARTIE I

Exécutions budgétaires

► Section de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2010

Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2010

► Section d'investissement

Les dépenses d'investissement du compte administratif 2010

Les recettes d'investissement du compte administratif 2010

► Annexes budgétaires

Taux de couverture

Benchmarking

Gestion active de la dette

Fiscalité

Le Compte Administratif 2010

► L'exercice budgétaire 2010 du TCO se caractérise par les éléments suivants :

- un volume financier réalisé de 124 219 685 €, soit : + 4% par rapport à 2009

(pour mémoire : 2009 = 119 M€)

- un niveau global d'investissement en progression par rapport aux précédents exercices : 16 180 574,71 €, soit : + 10% par rapport à 2009

(pour mémoire : 2009 = 14,6 M€)

- un excédent net global de clôture de : + 2 653 802,33 €

(pour mémoire : 2009 = +5,8 M€)

L'année 2010 a été marquée par la poursuite des efforts pour la mise en œuvre des opérations inscrites au «Plan Pluriannuel des Investissements» 2009-2013.

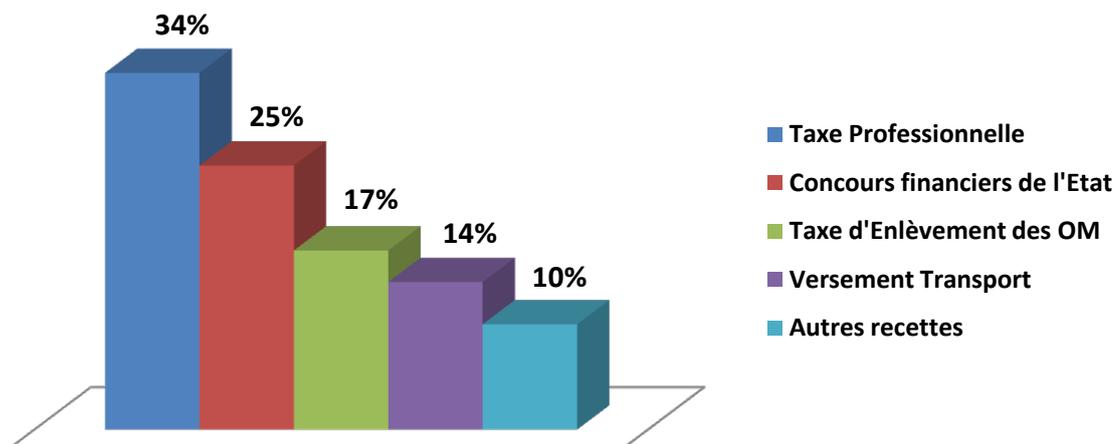
RESULTAT DE CLÔTURE

TOTAL PREVISIONS = 165 241 167,02 €				
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Prévisions	40 848 477,02 €		124 392 690,00 €	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations	36 103 698,31	24 835 443,89	109 374 563,15	123 296 619,90
Taux de réalisation 2010	88%	61%	88%	99%
Taux de réalisation 2009	92%	66%	88%	98%
Résultat	-11 268 254,42 (a)			+ 13 922 056,75 (b)
Excédent net global de clôture				+ 2 653 802,33 (a+b)

Les principales recettes de fonctionnement du Compte Administratif 2010

Budget de fonctionnement - Exercice 2010

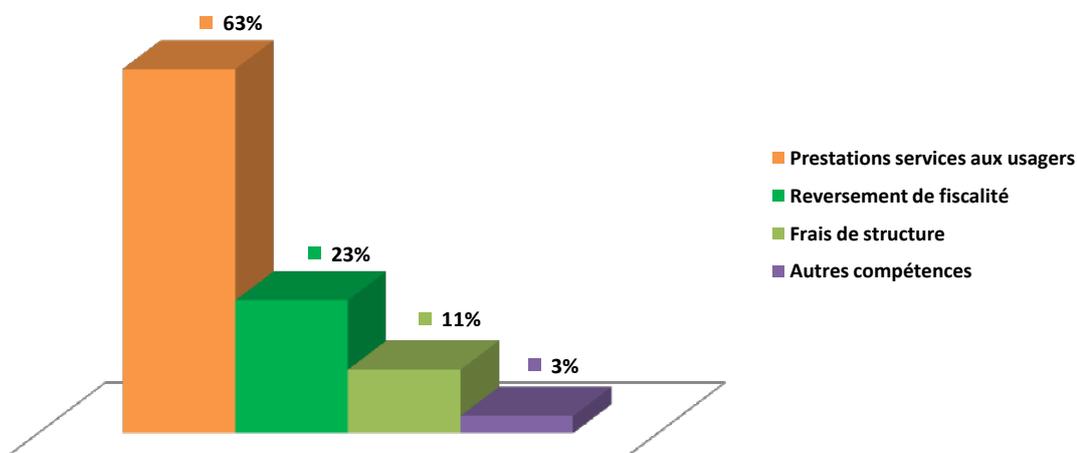
Structure des recettes réelles de fonctionnement 2010 (116 470 755 €)



Pour rappel 2009 : 108 180 575 €

- Taxe professionnelle : 37%
- Concours financiers de l'Etat : 22%
- Versement transport : 17%
- TEOM : 16%
- Subventions, participations & autres : 8%

Structure des dépenses réelles de fonctionnement (106 344 814 €)



Pour rappel 2009 : 108 180 575 €

- Prestations de services aux usagers : 63%
- Reversement de fiscalité : 24%
- Frais de structure : 9%
- Autres compétences : 2%

SECTION FONCTIONNEMENT

► LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

	2008	2009	2010	Evolut° 10/09	Evolution en M€
Contributions directes (CFE+TP)⁽¹⁾	37 519 808	40 157 989	39 431 713	-2%	-726 276
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP, DGD)	23 756 677	23 608 085	29 186 982	+24%	5 578 897
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	16 292 473	18 601 852	19 386 983	+4%	785 131
Versement transport	17 531 399	17 076 622	16 834 339	-1%	-242 283
Participations des usagers	3 916 657	3 793 009	3 624 450	-4%	-168 559
Subventions et participations ⁽²⁾	3 754 052	2 338 539	4 110 860		1 772 321
Reprise des provisions constituées		1 200 000			
Autres recettes ⁽³⁾	2 318 097	1 404 479	3 895 428		2 490 949
TOTAL	105 089 163	108 180 575	116 470 755	+8%	9 490 180

⁽¹⁾ En 2010, la diminution constatée sur les contributions directes est compensée par l'augmentation des concours financiers compte tenu de la réforme de la TP.

⁽²⁾ En 2010, le TCO a perçu 1,2 M € du Département pour les Transports Scolaires, alors que cette recette n'a pas été encaissée en 2009. Par ailleurs, régularisation d'Eco Emballages de 400 k €.

⁽³⁾ En 2010, le montant des rattachements non suivis d'effet a représenté un montant de 2,2 M € + recette exceptionnelle de 1,5 M € (dossier Cycléa Star).

SECTION FONCTIONNEMENT

► LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

	2008	2009	2010	Evolut° 10/09	Evolution en M€
Prestations aux usagers :	63 759 257	69 140 935	70 396 287	-	1 255 352
<i>Environnement & cadre de vie</i>	34 469 405	38 399 586	36 240 860	-6%	-2 158 726
<i>Transports publics & scolaires</i>	28 108 217	28 457 360	30 626 640	8%	2 169 280
<i>Politique de la Ville</i>	411 570	1 162 086	1 703 625	47%	541 539
<i>Economie/tourisme</i>	470 505	492 400	877 392	78%	384 992
<i>Aménagement du territoire</i>	172 088	244 921	353 870	44%	108 949
<i>Culture</i>	115 114	374 140	541 305	45%	167 165
<i>Sport</i>	12 358	10 442	52 595	404%	42 153
Revt de fiscalité aux communes ⁽²⁾	22 335 286	24 506 007	24 028 496	-2%	-477 511
<i>Attribution de compensation</i>	19 792 838	19 383 495	19 383 495		
<i>Dotat° de Solidarité Communautaire</i>	2 542 448	5 122 512	4 645 001		
Frais de structure dont :	8 595 122	9 460 717	11 504 841	22%	2 044 124
* <i>Frais de personnel</i>	6 098 470	7 038 845	8 540 957	21%	1 502 112
* <i>Elus</i>	902 423	871 888	944 545	8%	72 657
* <i>Communication</i>	296 953	177 325	271 145		93 820
* <i>Frais de siège</i>	1 297 275	1 372 659	1 748 194	27%	375 535
Frais financiers	477 779	302 717	402 655	33%	99 938
Charges exceptionnelles	436 815	50 594	12 535	-75%	-38 059
Dotations aux provisions	1 200 000		300 000		300 000
TOTAL	96 804 259	103 460 970	106 644 814	+3%	3 183 844

► Dépenses exceptionnelles en environnement en 2009 :

- annulation des marchés de collecte : 1,7M€
- traitement des déchets végétaux sur Cambaie et voie cannière : 469 k€

► Augmentation des dépenses transports en 2010 :

- clause de revoyure SEMTO : 1,1M€
- options actionnées en 2010 : 560 k€
- reversement VT : + 257 k€

► En 2009, versement des indemnités aux élus proratisé.

► Frais de siège : locations nouveaux sites, maintenance diverse sur le patrimoine+matériel informatique, haut débit.

► Frais financiers : remboursements anticipés moins importants en 2010.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget d'investissement - Exercice 2010

► LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Reports de dépenses (*)
2008	29 693 237,28	24 402 818,85	82%	787 600,54
2009	40 996 230,00	37 522 781,99	92%	378 047,50
2010	40 848 477,02	36 103 698,31	88%	

(*) Depuis 2007, la diminution du volume des reports s'explique par un nombre plus important d'opérations gérées en Autorisations de Programme et Crédits de Paiement c'est-à-dire en pluri annualité (AP/CP).

► La section d'investissement débouche sur une réalisation budgétaire de 36 103 698,31 € se décomposant comme suit :

Dépenses réelles : 24 502 663,70 € dont :

- o Opérations d'équipement : 16 180 574,71 € (voir détail ci-après)
- o Gestion Active de Dette : 4 200 000 €
- o Régularisation sur compte d'immobilisation : 2 727 790,65 €
- o Remboursement du capital de la dette : 1 389 836,68 €
- o Dépôts & cautionnement reçus : 4 461,66 €

Dépenses d'ordre : 947 605,10 € (sans mouvements de trésorerie)

Reprise du déficit d'investissement de 2009 : 10 653 429,51 €

► LA REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2010

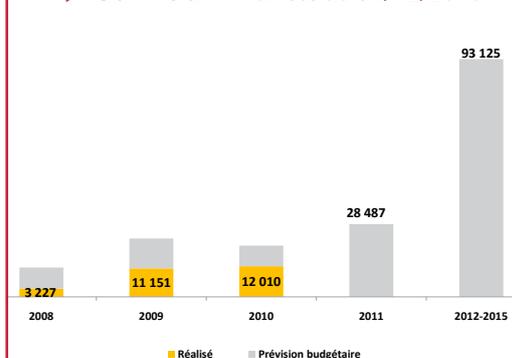
	TOTAL REALISE EN 2010 (a+b)
Réalisation de 8 nouvelles déchèteries	39 428,56
Réhabilitation des déchèteries existantes	173 956,76
Extens° & optimisat° de la PF de compostage du Port	547 809,88
Plate forme de transit du Port	26 339,53
Fourrière animale	175,77
Co compostage s/la PF de compostage du Port	21 609,21
Acquisition de matériels divers de collecte	1 162 075,78
Etudes prospectives diverses en matière d'env.	53 534,84
Subventions d'équipement octroyées	73 250,00
Autres	40 388,42
TOTAL ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	2 138 568,75
Itinéraires privilégiés	966 941,07
Infrastructures poteaux abris	1 102 748,48
Extension Gare Routière	806 409,02
Etudes prospectives en matière de déplacement	2 953,46
Régime d'aide PDU aux communes	321 491,50
TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	3 200 543,53
Sentier littoral de l'ouest	375 348,17
-Aménagement littoral sud Saint Leu	36 335,74
-Aménagement littoral de 3 Bassins	339 012,43
Aménagement touristique dans les Hauts	279 597,23
-Signalisation touristique	18 308,33
-Route Hubert Delisle	261 288,90
Travaux de dépollution du site de Cambaie	81 024,72
Réalisation d'un camping intercommunal	181 665,41
Réhab. friches industrielles de Savanna & Vue Belle	11 696,30
Aménagement, densification 100 ha de ZAE	1 000 000,00
Aménagement de la ZA Eco Parc	3 300 000,00
Etude de positionnement de la ZAP Pointe des Galets	8 735,85
Etude de faisabilité de ZAE Vue Belle, Saline...	61 866,73
Villa rue du Port à Saint Gilles	12 423,25
Autres	80 068,50
TOTAL ECONOMIE/TOURISME	5 392 426,16
Régime d'aide et fonds de concours	3 234 614,97
ADOC/SIG	16 470,30
Politique foncière et urbanisme opérationnel	161 162,04
Etudes prospectives en matière d'aménagement	61 189,20
Assistance mise en place PLH	39 495,19
Observatoire données logement	677,37
Schéma intercommunal PCRI	17 338,30
Etude de faisabilité varangue des docks	2 092,38
Autres	30 380,00
TOTAL AMENAGEMENT & HABITAT	3 563 419,75
Acquisition de matériels pour les cyberbases	6 447,93
Acquisition d'équipements	27 500,00
Réhabilitation de locaux	1 000,00
Opération Dos d'âne	7 750,91
TOTAL POL. DE LA VILLE , CULTURE & SPORT	42 698,84
Matériels informatiques + divers	411 522,24
TOTAL INFORMATIQUE	411 522,24
Travaux de VRD sur le TCO	1 269 036,23
Rénovation et extension du siège social	97 155,36
Matériel & mobilier pour siège	65 203,85
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	1 431 395,44
TOTAL	16 180 574,71

► 76 € =
dépense moyenne
d'investissement /
habitant en 2010

► Evolution des dépenses réelles
d'investissement : + 11 %

En 2008 : 7,3 M€
En 2009 : 14,6 M€
En 2010 : 16,1 M€

► Suivi du PPI arrêté au 31/12/2010



Soit un montant de 148 M€ d'ici 2015

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

► Evolution des recettes réelles d'investissement

2008	2009	2010	Evolution 10/09
2 430 448,92 €	8 800 459,62 €	15 054 793 €	

► Compte tenu du montant des dépenses réalisées, les recettes d'investissement s'élèvent à 24 835 443,89 € réparties comme suit :

Recettes réelles :

- o Excédent de fonctionnement capitalisé = 7 031 477,01 €
- o FCTVA = 1 287 427,84 €
- o Emprunt : 8 200 000 € (dont écriture gestion active de dette : 4 200 000 €)
- o Régularisation sur comptes d'immobilisations : 2 849 153,72 €
- o Subventions d'investissement : 2 735 889,81 €
- o Dépôts et cautionnements reçus : 1 746,48 €

Recettes d'ordre :

dotations aux amortissements : 2 729 749,03 €

ZOOM

► L'augmentation des recettes d'investissement constatée en 2010 s'explique principalement par :

- L'encaissement d'un emprunt de 4 M €
- Le FCTVA résultant des dépenses d'investissement mandatées au titre de 2010 : 1,2 M € (2008 : 316 352 € / 2009 : 694 340,12 €)

► Quote part des subventions perçues dans le financement des opérations d'investissement

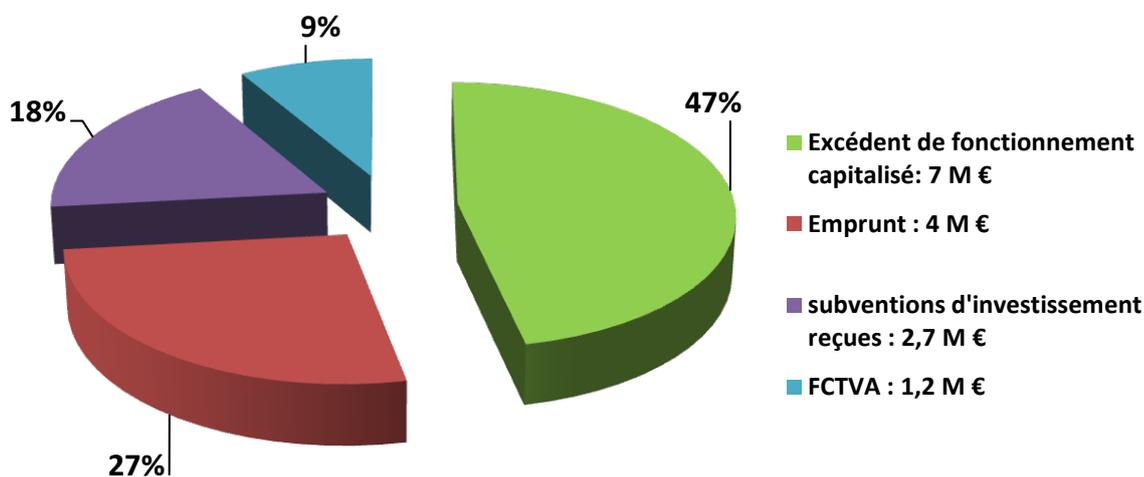
	2008	2009	2010	Moyenne 2008-2010
Recettes d'investissement encaissées	801 909,86	2 501 871,99	2 735 889,81	
Dépenses d'équipement (*)	4 535 102,57	7 559 476,69	7 859 735,60	
Taux moyen de subvention	18%	33%	35%	29%

(*) comptes 20+21+23

Budget d'investissement - Exercice 2010

Hors gestion active de la dette + remboursement de la dette

Origine des recettes réelles d'investissement (15 054 793 €)



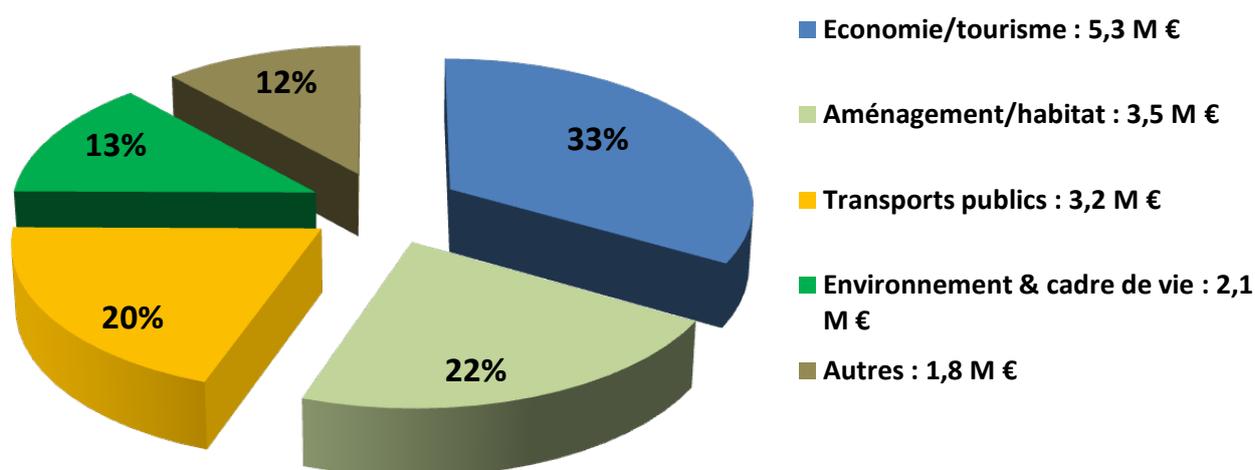
Pour mémoire 2009 : 8.8 M€

Excédent fonct.capitalisé : 4.9 M€

Subventions investissement reçues : 2.5 M€

Autres : 1.3 M€

Affectation des dépenses réelles d'investissement (16 180 574 €)



pour mémoire 2009 = 14.6 M€

Economie/tourisme : 1.2 M€

Aménagement : 2.8 M€

Transports Publics : 3 M€

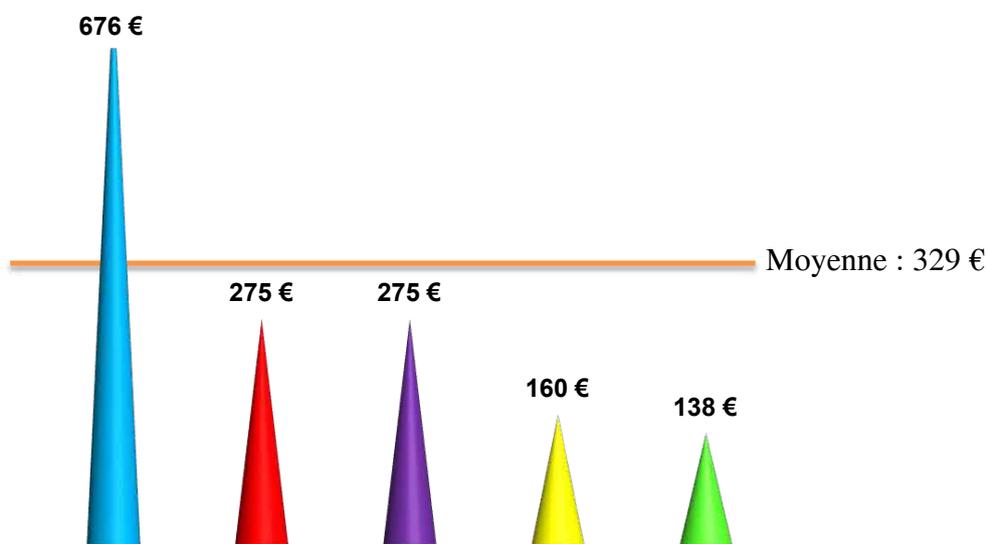
Environnement : 6.6 M€

Autres : 1 M€

TAUX DE COUVERTURE PAR COMMUNE

► Bilan des recettes perçues par commune et par année

	2008	Recette/hab	2009	Recette/hab	2010	Recette/hab
SAINT LEU	4 366 126 €	155 €	4 278 378 €	152 €	4 752 977 €	160 €
TROIS BASSINS	1 019 567 €	150 €	883 302 €	130 €	968 957 €	138 €
SAINT PAUL	25 544 184 €	249 €	25 903 823 €	253 €	28 217 366 €	275 €
LE PORT	21 457 311 €	555 €	23 280 205 €	602 €	26 077 576 €	676 €
LA POSSESSION	6 721 197 €	265 €	7 076 438 €	279 €	7 566 427 €	275 €
	59 108 385 €	293 €	61 422 146 €	305 €	67 583 303 €	329 €



► Bilan des dépenses et des recettes par commune

	2010		
	Dépenses du TCO réparties par commune (a)	Recettes perçues par commune	Taux de couverture (b)
SAINT-LEU	16 262 569	4 752 977	342%
TROIS-BASSINS	4 732 160	968 957	488%
SAINT-PAUL	53 701 836	28 217 366	190%
LE PORT	19 788 434	26 077 576	76%
LA POSSESSION	13 078 986	7 566 427	173%
TOTAL	107 563 985	67 583 303	159%

Pour mémoire	
2009	2008
321%	301%
416%	411%
197%	168%
80%	72%
181%	149%
163%	145%

- a) Les dépenses du TCO sont réparties en fonction de la localisation géographique des prestations, le cas échéant, à la population.
b) Le taux de couverture mesure le rapport entre les dépenses réparties par communes et les recettes perçues par commune.

ANALYSES FINANCIERES COMPAREES

BENCHMARKING

CA 2010 - INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	TCO	CINOR	CIVIS	CIREST
Dépenses réelles de fonctionnement/population	519 €	515 €	572 €	436 €
Produits des impositions directes/Population	192 €	182 €	196 €	208 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	567 €	633 €	630 €	463 €
Dépenses d'équipement brut/population	52 €	89 €	73 €	43 €
Encours de la dette/population	92 €	327 €	100 €	37 €
DGF/population	98 €	105 €	103 €	72 €
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	8%	14%	21%	9%
Dépenses de fonctionnement+Remboursement de la dette en capital/dépenses réelles de fonctionnement	93%	87%	94%	94%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	13%	14%	15%	9%

	CINOR	CIVIS	CIREST	TCO
I- ANALYSE FISCALE				
● FISCALITE				
Taux de la compensation relais	16,13%	23,21%	22,68%	18,20%
Bases nettes Compensation relais/hab	370 €	247 €	158 €	274 €
Produit fiscal /hab (compensat.comprises)	204 €	236 €	208 €	221 €
Dotation de Solidarité versée/hab.	43 €	36 €	0 €	23 €
Poids de la fiscalité entreprises/RRF	39%	35%	45%	46%
Taux de TEOM	14,65%	17,06%	16,00%	14,20%
Bases nettes TEOM/hab	1 039 €	653 €	505 €	665 €
Produit de TEOM/hab	152 €	111 €	82 €	94 €
● DGF	106 €/hab	102 €	72 €/hab	98 €/hab
● Versement transport perçu/hab. ^(b)	139 €/hab	77 €/hab	51 €/hab	82 €/hab
II- ANALYSE FINANCIERE				
● Part de la TP conservée				
Reversement de fiscalité aux communes membres	65%	51%	64%	45%
TP affectée à l'exercice des compétences	35%	49%	36%	55%
● Dépenses de personnel	72 €	122 €/hab	39 €	41 €/hab
Dépenses de personnel/DRF	14%	21,00%	9%	8%
● Dépenses d'équipement (20+21+23)/hab	89 €	73 €	43 €	52 €
● Epargne nette (capacité d'autofinancement)	17 823 K€	9 603 k€		8 432 K€
Taux d'épargne nette	18%	9%	7%	9%
Epargne/RRF net des reversements de fiscalité				
● Encours de dette/hab	327 €/hab	103 €/hab	36 €/hab	92 €/hab

RRF : recettes réelles de fonctionnement

DRF : dépenses réelles de fonctionnement

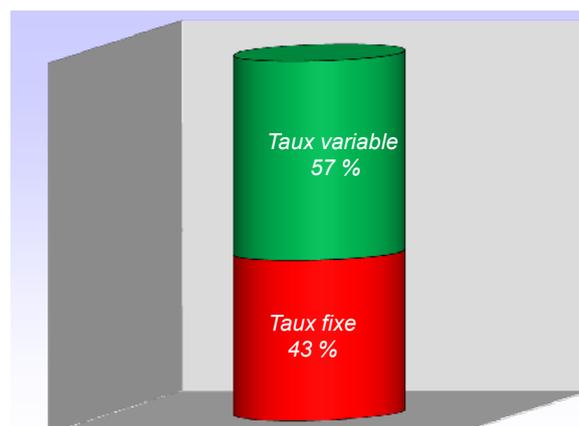
ENCOURS DE DETTE DU TCO

	2008	2009	2010
Encours de dette au 01/01	17 474 680,69	17 411 871,94	16 317 605,26
Annuité	1 840 588,10	1 396 983,42	1 711 331,07
<i>Dont :</i>			
<i>Capital</i>	1 362 808,75	1 094 266,68	1 389 836,68
<i>Intérêts</i>	477 779,35	302 716,74	402 655,03
<i>Emprunt tiré dans l'année</i>	1 300 000		4 000 000
Encours de dette au 31/12	17 411 871,94	16 317 605,26	18 927 768,58
Encours/habitant	86 €	86 €	92 €
(*) Moyenne CA Métropole 2009		323 €	

► Répartition de l'encours de dette au 31/12/2010

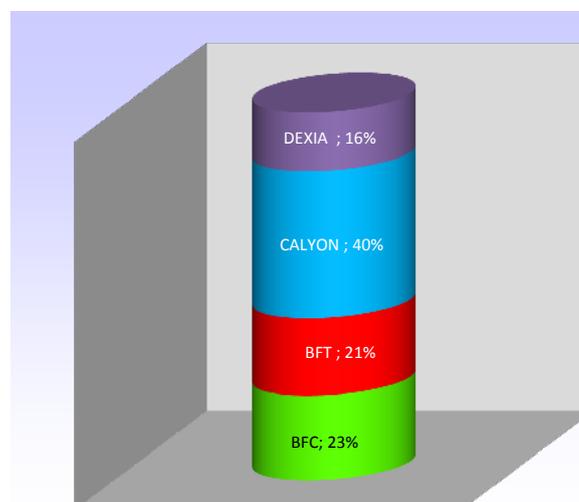
* Taux fixe =	10 721 098,58	57%
* Taux variable =	8 206 670,00	43%
	18 927 768,58	

- * taux fixe : 3,63 % , 3,88 % & 2,80%
- * taux variable + marge de 0,10 centimes
- * taux variable + marge de 0,18 centimes



► Répartition par banque

BFC : 23%
 BFT (Groupe Crédit Agricole) : 21%
 CALYON (Crédit Agricole) : 40%
 DEXIA CLF : 16%



GESTION ACTIVE DE LA DETTE

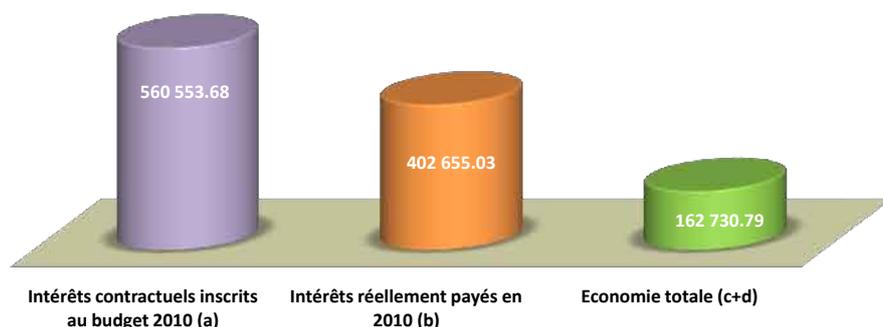
► Economie réalisée suite aux remboursements anticipés

Suite aux efforts mis en œuvre par le TCO dans la poursuite des opérations inscrites au PPI 2009-2013, l'année 2010 a connu une progression de ses dépenses d'investissement de plus de 10 % par rapport à 2009.

De ce fait le volume des remboursements provisoires de capital a sensiblement diminué en 2010 (4,2 M€ contre 13M€ en 2009). Toutefois la période d'immobilisation des fonds a permis une économie de plus de 162 000 € sur les frais financiers.

	Montant initial de l'emprunt	Intérêts contractuels inscrits au budget 2010 (a)	Intérêts payés en 2010 (b)	Economie réalisée sur exercice en cours (c = a-b)	Recette perçue au titre de l'exercice précédent (d)	Economie totale réalisée (c+d)
BFT (prêt 2004 sur 20 ans)	3 900 000	108 269,63	15 038,60	93 231,03	4 264,13	97 495,16
CALYON (prêt 2005 sur 20 ans)	3 600 000	25 163,14	124 209,92	- 99 046,78	-	- 99 046,78
BFT/CALYON (prêt 2008 sur 15 ans)	1 300 000	48 689,87	4 309,56	44 380,31	-	44 380,31
CALYON (prêt 2005 sur 15 ans)	6 500 000	237 905,34	118 571,25	119 334,09	568,01	119 902,10
TOTAL emprunts remboursables par anticipation (1)	15 300 000	420 027,98	262 129,33	157 898,65	4 832,14	162 730,79
BFCOI (prêt 2005 sur 15 ans) (2)	5 800 000,00	140 525,70	140 525,70			
<i>Prêt à taux fixe non remboursable par anticipation</i>						
TOTAL DETTE GLOBALE TCO (1) + (2)	21 100 000	560 553,68	402 655,03	157 898,65	4 832,14	162 730,79

► Economie réalisée sur dette globale



FOCUS SUR LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

COTISATION ECONOMIQUE TERRITORIALE

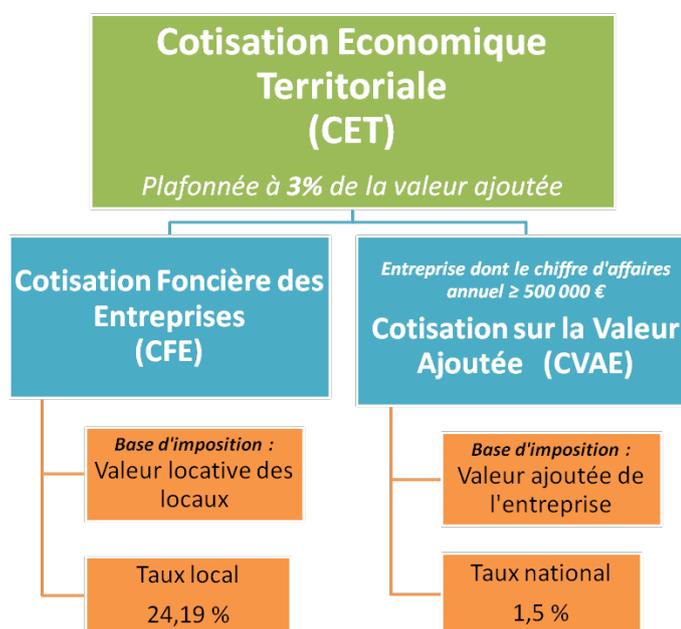
► Depuis 2010, la Cotisation Economique Territoriale remplace la Taxe Professionnelle

L'entrée en vigueur de cette réforme s'est faite en 2 temps :

- les dispositions relatives à la fiscalité des entreprises sont entrées en vigueur au 1er janvier 2010. Les entreprises se sont acquittées dès 2010 d'une Cotisation Foncière des Entreprises et d'une Cotisation sur la Valeur Ajoutée (si leur chiffre d'affaires annuel était supérieur à 500 000 €).

- la réforme du financement des collectivités territoriales et des EPCI est entrée en vigueur le 1er janvier 2011. Le gouvernement a souhaité que 2010 soit une année neutre pour les collectivités, afin de garantir la stabilité et la lisibilité des budgets votés pour 2010.

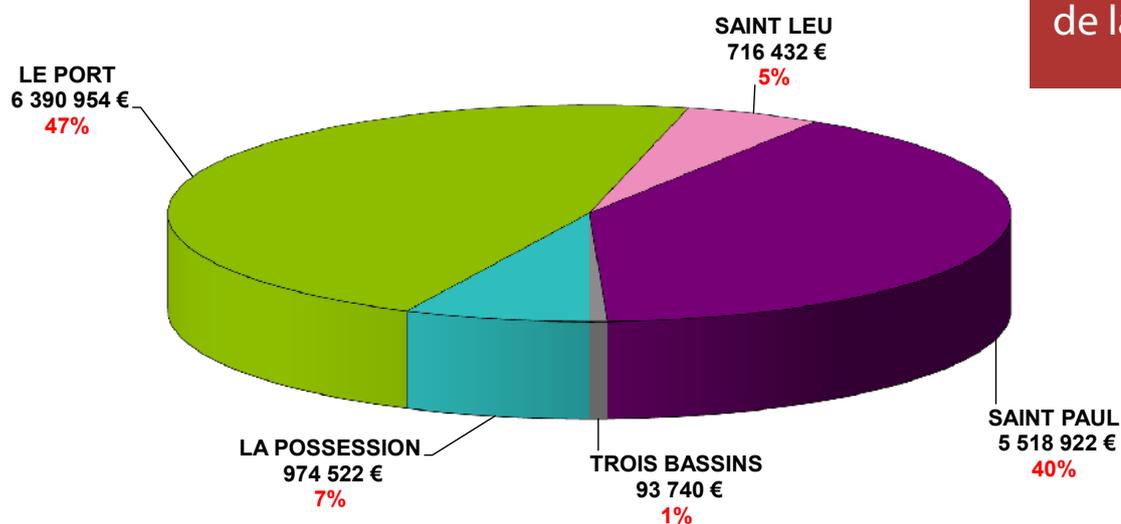
Calcul de la Cotisation Economique Territoriale



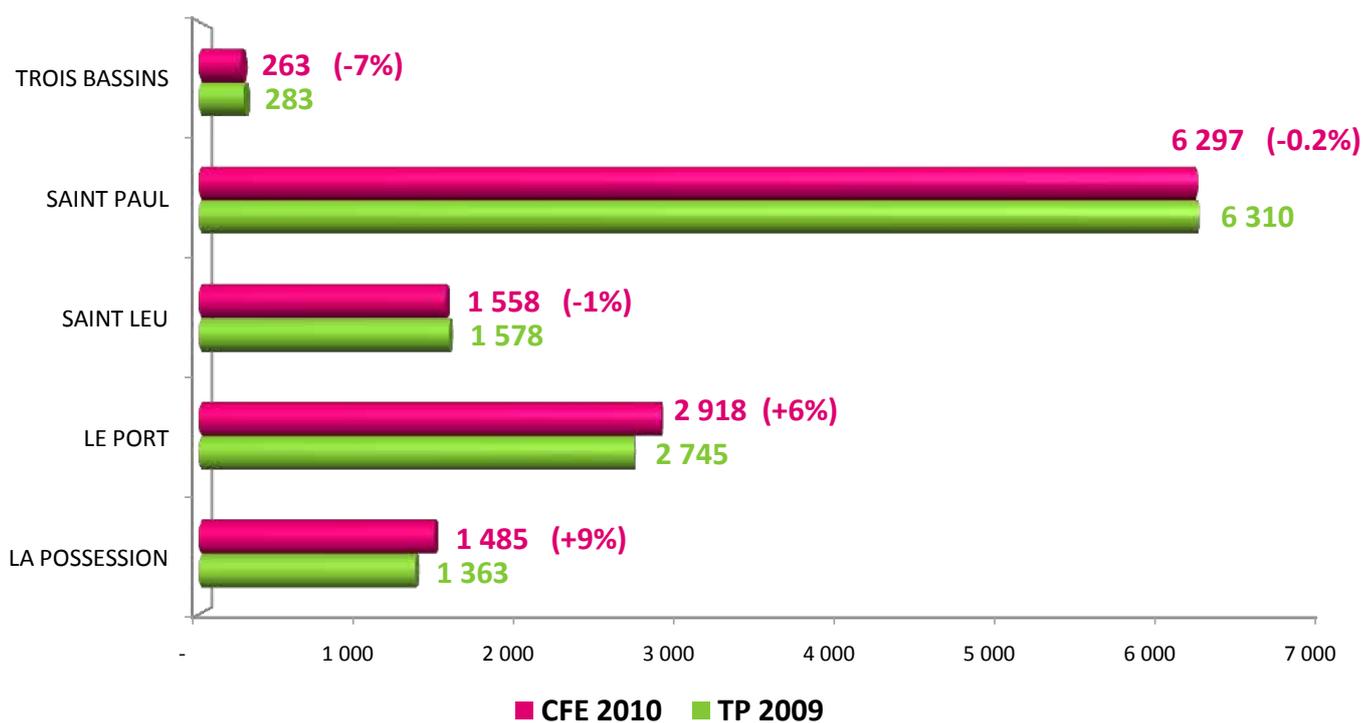
CFE : Assiette : valeur locative des locaux occupés par le redevable

CVAE : Assiette : valeur ajoutée produite

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Cotisation Foncière des Entreprises 2010 : 13,7 M€

▶ 2 % des entreprises du territoire contribuent à 49 % de la CFE

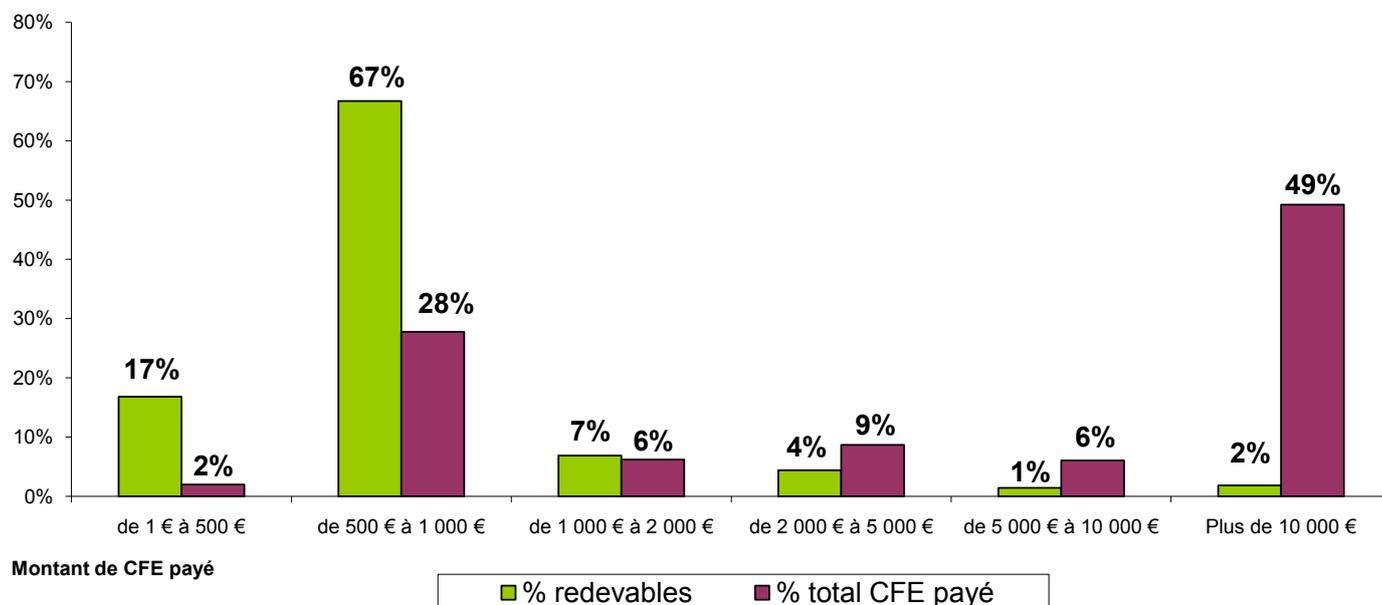
Nombre de redevables à la CFE

Cotisation Foncière des Entreprises par tranches

► Lorsqu'une entreprise s'acquitte de la CFE, la majeure partie de cet impôt est reversée au TCO mais l'EPFR, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion et la Chambre des Métiers en perçoivent également une quote-part.

Tranche par montant total de CFE payée	Nombre de redevables		Part de CFE perçue par le TCO		Montant total de CFE	
CFE à 0 €	241	1,9%	11		-	0,0%
CFE payée entre 1 € et 500 €	2 104	17%	276 460	2%	685 686	4%
CFE payée entre 500 € et 1 000 €	8 352	67%	3 803 211	28%	5 052 735	27%
CFE payée entre 1 000 € et 2 000 €	864	7%	853 181	6%	1 212 435	6%
CFE payée entre 2 000 € et 5 000 €	550	4%	1 190 367	9%	1 683 162	9%
CFE payée entre 5 000 € et 10 000 €	178	1%	827 842	6%	1 218 144	6%
Plus de 10 000 € de CFE payée	232	2%	6 743 498	49%	9 182 896	48%
Total	12 521		13 694 570		19 035 058	

Cotisation Foncière des Entreprises 2010 par tranches



Evolution de la TP / CFE du TCO

Année	2008 TP	2009 TP	2010 CFE
Nombre de redevables	11 586	12 279	12 521
Base Nette	213 983 039	228 976 735	56 298 191
Total TP - CFE (*)	60 226 961	59 777 371	19 036 756
Dont Cotisation TCO (**)	37 193 800	39 790 471	13 694 570

«(*) Total CFE correspond au montant total de CFE payé par le contribuable. Une partie de cette taxe est versée au profit de l'EPFR (Taxe Spéciale d'Equipe-ment), de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Mé-tiers»

(**) Cotisation TCO correspond au montant perçu par le TCO.

Evolution de la TP / CFE par commune

Les industries bénéficient d'une réduction de 30% de leurs bases d'imposition. Cette mesure a été adoptée afin de ne pas pénaliser ces secteurs d'activité, fortement taxés sous le régime de la taxe professionnelle. Rappelons que ces entreprises étaient imposées à la fois sur la valeur locative de leurs locaux et sur leurs équipements et biens immobiliers (outils productifs).

Maintenant, il existe une deuxième composante d'imposition basée sur la Valeur Ajoutée des entreprises : la CVAE. Cette nouvelle taxe permet ainsi de rééquilibrer le poids de l'impôt entre les entreprises de services et les industries.

Les bases d'imposition entre 2009 et 2010 ayant été profondément modifiées, il n'est donc pas possible d'effectuer des comparaisons entre TP et CFE d'autant plus que les données détaillées sur la CVAE ne sont pas encore disponibles.

LA POSSESSION

Année	2008 TP	2009 TP	2010 CFE
Nombre de redevables	1 254	1 363	1 485
Base Nette	18 341 985	18 859 250	4 224 259
Total TP - CFE	4 881 853	4 709 435	1 435 670
Dont Cotisation TCO	2 791 820	2 953 627	974 522

LE PORT

Année	2008 TP	2009 TP	2010 CFE
Nombre de redevables	2 668	2 745	2 918
Base Nette	119 824 084	131 417 924	26 664 780
Total TP - CFE	33 484 143	34 793 577	9 050 561
Dont Cotisation TCO	20 310 517	22 393 743	6 390 954

ST PAUL

Année	2008 TP	2009 TP	2010 CFE
Nombre de redevables	5 925	6 310	6 297
Base Nette	61 949 541	64 123 444	22 039 830
Total TP - CFE	17 993 057	16 532 160	7 355 069
Dont Cotisation TCO	11 745 735	11 959 852	5 518 922

TROIS BASSINS

Année	2008 TP	2009 TP	2010 CFE
Nombre de redevables	249	283	263
Base Nette	2 910 804	2 922 555	406 155
Total TP - CFE	726 874	748 826	143 102
Dont Cotisation TCO	443 595	457 998	93 740

ST LEU

Année	2008 TP	2009 TP	2010 CFE
Nombre de redevables	1 490	1 578	1 558
Base Nette	10 956 625	11 653 562	2 963 167
Total TP - CFE	3 141 034	2 993 373	1 052 354
Dont Cotisation TCO	1 902 133	2 025 251	716 432

► Base minimum de CFE

Avec la réforme de la taxe professionnelle, certaines catégories de redevables qui était taxées sur une partie de leurs recettes et qui ne relevaient pas de la base minimum de TP, se retrouvent imposées à la base minimum de CFE. Ceci explique en partie l'augmentation des contribuables imposés à la base minimum entre 2009 et 2010 : + 16%.

► La base minimum est une valeur plancher de base d'imposition pour la CFE. Elle concerne les entreprises dont la valeur locative des locaux qu'elles occupent est inférieure à 1 837 (valeur locative moyenne des habitations du TCO, base inchangée depuis 2009). Cette cotisation minimale doit être comprise entre 200€ et 2 000€.

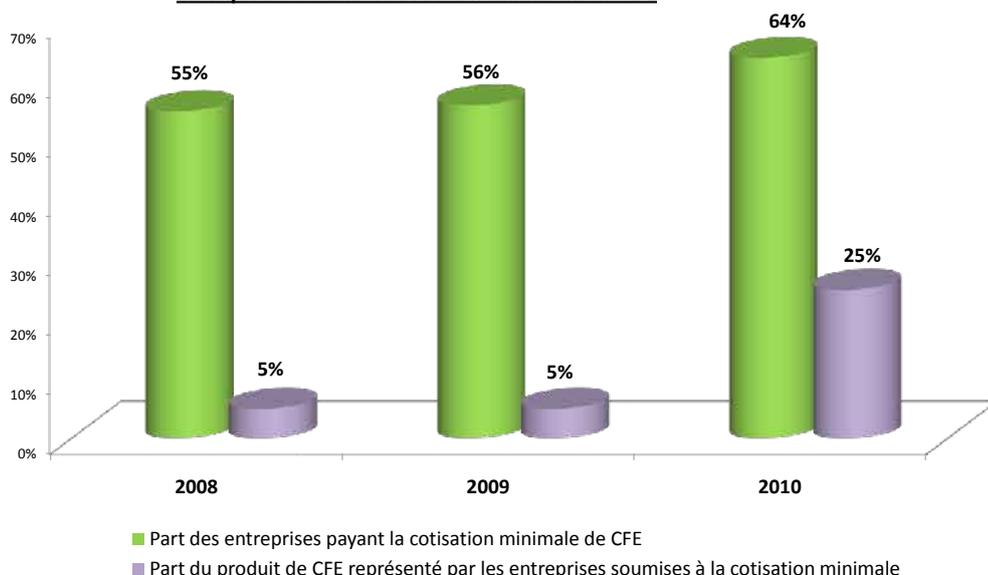
► A l'issue de la phase d'harmonisation des taux de CFE à horizon 2013, la cotisation minimale sera identique sur toutes les communes du TCO.

Le TCO pourrait fixer un nouveau barème de cotisation minimale pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 100 K€. Cette nouvelle base minimale pourrait être comprise entre 200€ et 6 000€. Cette disposition vise à remplacer en partie l'imposition TP, par le biais des recettes, des titulaires de bénéfices non commerciaux. Ces contribuables ont en effet bénéficié d'une baisse importante de leur cotisation suite à la suppression de l'imposition sur la partie recettes.

► Les petites et très petites entreprises représentent les principaux contribuables de CFE du TCO, soit 64% des redevables en 2010.

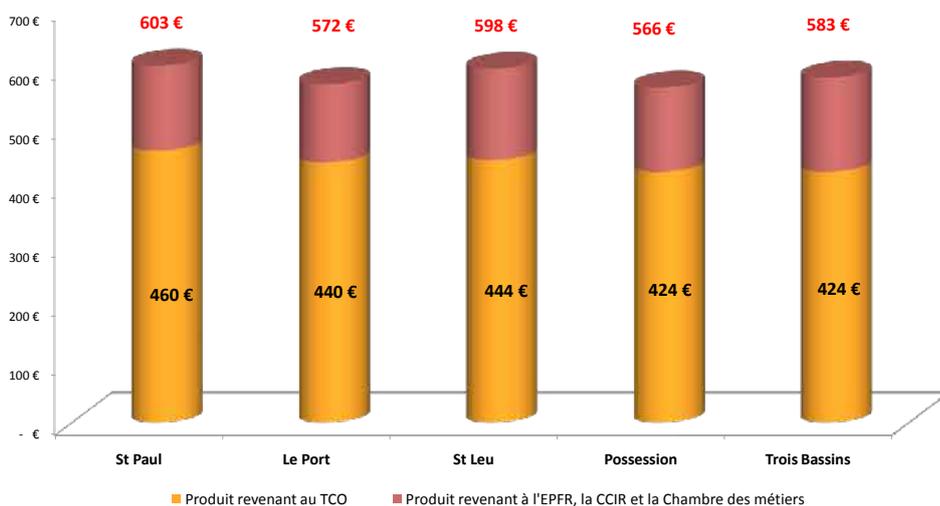
Cependant, en l'absence de données sur le niveau de chiffre d'affaires des entreprises concernées, il s'avère difficile d'appréhender les conséquences d'une telle décision.

Entreprises soumises à la base minimum de CFE

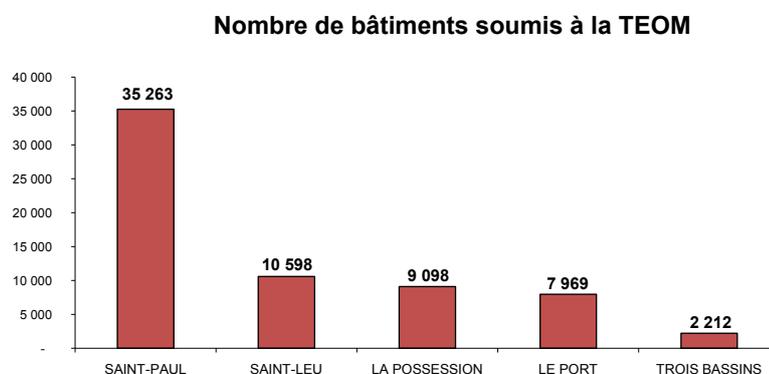
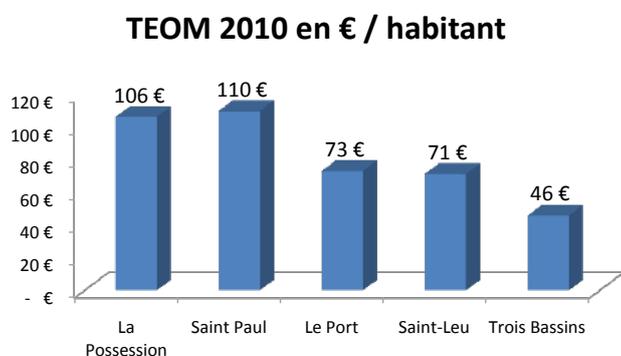
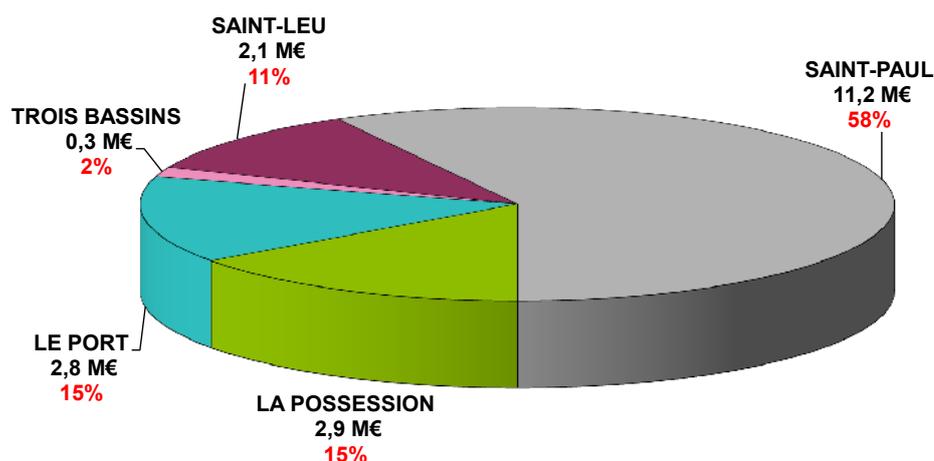


Cotisation minimale de CFE 2010

Montant total payé par l'entreprise



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) perçue par le TCO en 2010 : 19 M€



► TEOM par tranches :

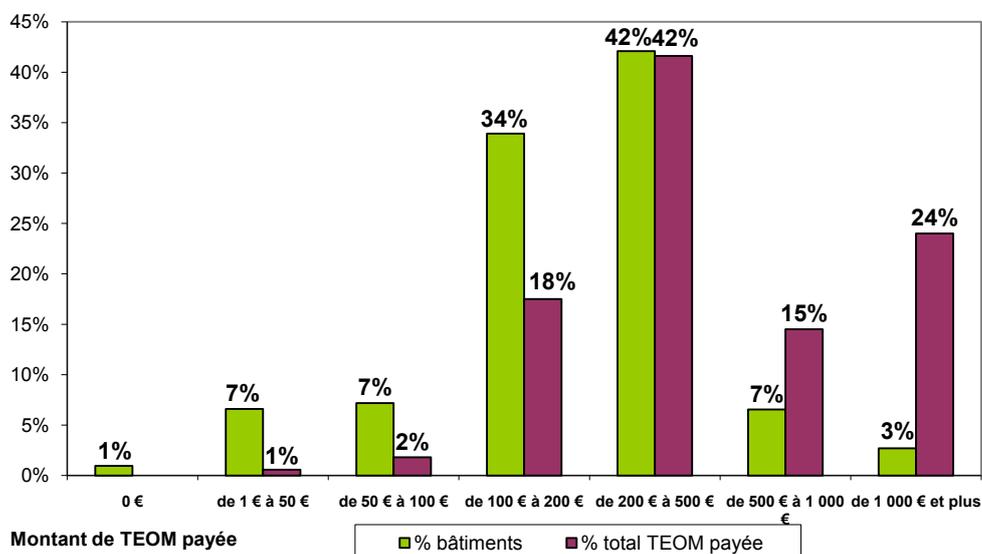
Pour chaque tranche de TEOM payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de bâtiments ainsi que le montant total de TEOM perçue par la collectivité.

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM 2010	
TEOM à 0 €	625	1%	-	
de 1 € à 50 €	4 293	7%	111 252	1%
de 50 € à 100 €	4 676	7%	351 679	2%
de 100 € à 200 €	22 093	34%	3 407 627	18%
de 200 € à 500 €	27 424	42%	8 099 732	42%
de 500 € à 1 000 €	4 267	7%	2 823 109	15%
de 1 000 € et plus	1 762	3%	4 674 127	24%
Total	65 140		19 467 526	

► TEOM par tranches :

Pour chaque tranche de TEOM payée, le graphique ci-dessous présente le pourcentage du nombre de bâtiments compris dans cette tranche et le pourcentage de TEOM perçue par la collectivité dans cette tranche.

TEOM 2010 par tranches



► Evolution de la TEOM

TCO	2008	2009	2010
Nombre de bâtiments	60 515	63 209	65 140
Base	121 155 875	130 588 245	136 597 517
TEOM	16 531 407	18 071 632	19 467 526
Variation de la TEOM		9%	8%

LA POSSESSION	2008	2009	2010
Nombre de bâtiments	8 177	8 822	9 098
Base	17 814 731	19 708 502	20 615 418
TEOM	2 378 201	2 699 909	2 927 434
Variation de la TEOM		14%	8%

LE PORT	2008	2009	2010
Nombre de bâtiments	7 823	7 922	7 969
Base	19 778 715	20 400 393	20 921 601
TEOM	2 521 631	2 652 066	2 824 346
Variation de la TEOM		5%	6%

ST PAUL	2008	2009	2010
Nombre de bâtiments	32 433	34 019	35 263
Base	68 383 720	34 019	78 051 627
TEOM	9 533 389	10 469 591	11 273 263
Variation de la TEOM		10%	8%

TROIS BASSINS	2008	2009	2010
Nombre de bâtiments	2 126	2 190	2 212
Base	2 156 457	2 318 680	2 386 950
TEOM	274 952	301 455	322 273
Variation de la TEOM		10%	7%

ST LEU	2008	2009	2010
Nombre de bâtiments	9 956	10 256	10 598
Base	13 022 252	13 818 957	14 621 921
TEOM	1 823 234	1 948 611	2 120 210
Variation de la TEOM		7%	9%

► TEOM par tranches et par commune pour 2010 :

LA POSSESSION

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	66	1%	-	
de 1 € à 50 €	424	5%	7 058	0%
de 50 € à 100 €	365	4%	26 967	1%
de 100 € à 200 €	2 405	26%	389 653	13%
de 200 € à 500 €	4 965	55%	1 500 710	51%
de 500 € à 1 000 €	663	7%	410 508	14%
de 1 000 € et plus	210	2%	592 538	20%
Total La Possession	9 098		2 927 434	

LE PORT

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	331	4%	-	
de 1 € à 50 €	226	3%	4 995	0%
de 50 € à 100 €	411	5%	31 679	1%
de 100 € à 200 €	4 067	51%	629 235	22%
de 200 € à 500 €	2 098	26%	554 926	20%
de 500 € à 1 000 €	280	4%	202 247	7%
de 1 000 € et plus	556	7%	1 401 264	50%
Total Le Port	7 969		2 824 346	

ST PAUL

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	115	0%	-	
de 1 € à 50 €	2 919	8%	74 986	1%
de 50 € à 100 €	2 065	6%	151 075	1%
de 100 € à 200 €	9 466	27%	1 489 057	13%
de 200 € à 500 €	16 734	47%	5 006 183	44%
de 500 € à 1 000 €	3 050	9%	2 034 579	18%
de 1 000 € et plus	914	3%	2 517 383	22%
Total St Paul	35 263		11 273 263	

ST LEU

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	106	1%	-	
de 1 € à 50 €	493	5%	16 400	1%
de 50 € à 100 €	1 357	13%	105 291	5%
de 100 € à 200 €	5 018	47%	739 972	35%
de 200 € à 500 €	3 294	31%	946 904	45%
de 500 € à 1 000 €	253	2%	162 501	8%
de 1 000 € et plus	77	1%	149 142	7%
Total St Leu	10 598		2 120 210	

TROIS BASSINS

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	7		-	
de 1 € à 50 €	231	10%	7 813	2%
de 50 € à 100 €	478	22%	36 667	11%
de 100 € à 200 €	1 137	51%	159 710	50%
de 200 € à 500 €	333	15%	91 009	28%
de 500 € à 1 000 €	21	1%	13 274	4%
de 1 000 € et plus	5	0%	13 800	4%
Total Trois Bassins	2 212		322 273	



PARTIE II

Rapport d'activités par pôle de compétences

► Pôle services publics

- Environnement et cadre de vie
- Transports publics urbains et scolaires
- Investissements et patrimoine

► Pôle territorial

- Développement économique et touristique
- Aménagement du territoire et habitat
- Technologies de l'information et de la communication
- Mission prospective
- Politique de la ville et Développement culturel et sportif

► Pôle ressources

- Ressources humaines
- Informatique
- Finances

► La direction générale des services

- Communication institutionnelle
- Commande publique et assistance juridique
- Cellule Juridique
- Coopération décentralisée
- Documentation - Archives

Environnement et cadre de vie

MISSION

La Direction Environnement du TCO a pour mission principale de mettre en place une gestion efficace de la collecte et du traitement des déchets. Le second volet de sa mission est d'élaborer la stratégie environnementale du TCO, visant notamment la promotion de nouveaux modes de consommation et de production d'énergie et d'inciter la démarche de développement durable au sein du TCO. Elle est aussi en charge de la problématique de l'errance animale sur son territoire.

EFFECTIF

40 personnes

BUDGET

37 556 K€

Fonctionnement : 36 240 K€

Investissement : 1 316 K€

EN CHIFFRES

► 3159 tonnes de déchets ont été ramassées dans les dépôts sauvages, soit une augmentation de 21% par rapport à 2009.

FAITS MARQUANTS 2010

Mise en place d'un programme local de prévention des déchets

Dans la continuité du séminaire déchets de juin 2009, le TCO s'est engagé dans une démarche visant la réduction de la quantité de déchets à la charge de la collectivité, à travers la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets.

Les objectifs :

- réduire les coûts inhérents à la collecte et au traitement des déchets produits par les ménages en diminuant les quantités ;
- faire de l'usager un « éco-citoyen », en l'accompagnant sur un changement de comportement en matière de consommation, et de gestion de ses déchets.

D'autres objectifs chiffrés ont été fixés par convention avec l'ADEME signée en mars 2010 :

- réduire de 7% des tonnages globaux produits sur le territoire sous 5 ans, soit une baisse de 44 kilogrammes par habitant.
- réduire de 15% des tonnages enfouis sous 5 ans.



Ré-internalisation du numéro vert

Depuis le 9 avril 2010, le TCO a récupéré la gestion du centre d'appels téléphoniques afin d'améliorer la maîtrise de l'information, la rapidité de traitement des demandes des usagers et leur traçabilité.

Elle a nécessité la mise en service de deux nouveaux systèmes d'exploitation permettant l'enregistrement des

demandes, la transmission instantanée au prestataire responsable du traitement, le suivi des tâches et des délais de résolution.

La ré-internalisation du N° vert et le développement des outils associés, permettent aujourd'hui au TCO d'apporter aux administrés une qualité de service nettement supérieure.

Aménagement des points de regroupement de déchets

19 points de regroupement ont été installés sur les 5 communes du TCO pour encourager et guider les riverains dans leurs gestes de tri des encombrants et des déchets végétaux.

Le principe est d'aménager les points de regroupement spontanés et pollués, les formaliser par la construction de dalles et de murets moellons délimitant une zone pour les déchets, et la pose de panneaux d'information. Des aménagements paysagers (plantations) ont été réalisés par les communes, à proximité de certains d'entre eux.

Un bilan mitigé

Au 31 décembre 2010, le bilan de cette opération pilote apparaît en demi-teinte :

- 47% restent pollués : 18% ont subi une évolution négative (plus de déchets et/ou plus de mélange...), 29% d'entre eux sont considérés dans le même état qu'initialement.
- 53% accueillent des déchets triés, mais les jours de collecte ne sont pas respectés. Ces sites sont toutefois confrontés à des pollutions ou des débordements ponctuels.

Ainsi, si la construction des points de regroupement a permis d'initier un tri de

déchets sur 50% d'entre eux, les calendriers de collecte ne sont toujours pas respectés, malgré la pose de panneaux signalétiques. Au vu de l'investissement (250 000€), il apparaît que l'expérience n'est pas ou peu concluante, et pourrait se solder en 2011 par la destruction de certains de ces aménagements (2 points de regroupement concernés sur la commune de Saint-Paul).

En décembre 2010, un autre test a été réalisé sur le quartier de la Saline les Bains, avec la construction d'une simple dalle. Visuellement moins imposante qu'un aménagement complet dalle et murets, ce point de regroupement est respecté du voisinage (respect des jours de collecte et de la typologie de déchets).

Ce type d'aménagement sera éprouvé en 2011.

■ Séminaire du 18 février sur l'énergie

Dans le cadre de la réalisation de l'étude stratégique « Energies Ouest : le Plan » visant à définir la politique énergétique du TCO, un séminaire a permis une rencontre entre les élus et les services des communes et du TCO, afin de les sensibiliser aux enjeux énergétiques du territoire.

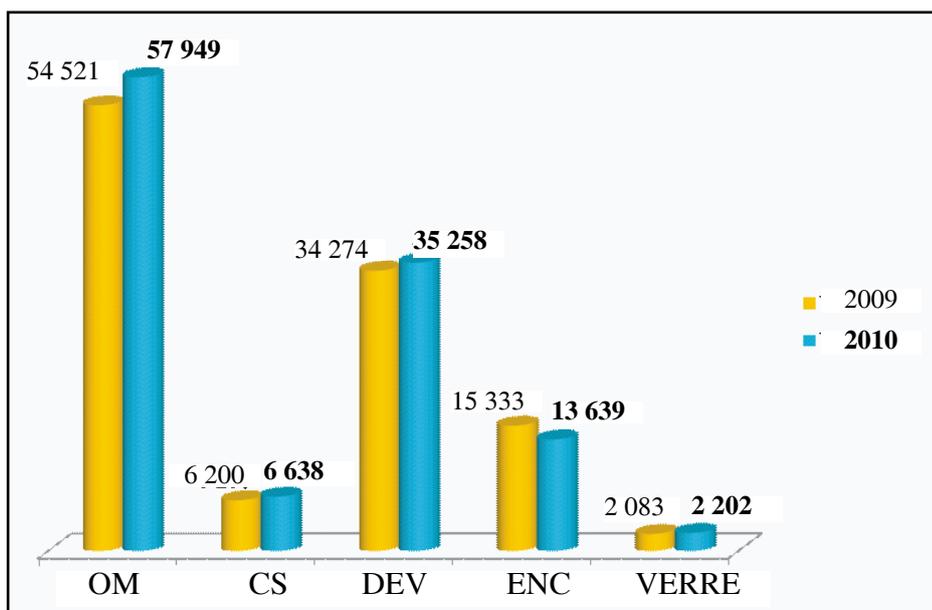
Bilan : prise de conscience que le TCO dispose des compétences nécessaires (aménagement, transport, économie, environnement) pour prendre toute sa place dans le jeu des acteurs en matière d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Reste à définir le curseur politique et financier du positionnement du TCO.

■ Le tri des déchets à recycler

Les quantités réceptionnées au centre de tri du Port progressent de 7%, à l'instar des quantités collectées. Le taux de valorisation s'améliore de 2 points, passant à 75% ; et ce, malgré des conditions de travail difficiles suite à l'incendie de 2009.

■ Le traitement des déchets

Les 2 installations de traitement des déchets végétaux du TCO sont saturées. Les quantités réceptionnées sont plus de deux fois supérieures à leurs capacités (3500 tonnes pour St-Leu et 16000 tonnes pour Le Port). Cependant pour la première année depuis 2006, le TCO



Les quantités de déchets collectés en porte à porte sont en augmentation. Seuls les encombrants sont en diminution suite à la mise en place de la filière DEEE.

a réceptionné l'intégralité des tonnages de déchets végétaux collectés sur ses installations de traitement, sans avoir recours à d'autres sites de stockage.

Le transit du Port enregistre une baisse de tonnage de 7%, qui s'explique par le détournement d'une partie des apports de DIB vers des filières de valorisation, et le transfert direct des refus de tri d'encombrants, du centre de tri vers l'ISDnD, sans passer par le transit.

Enfin, les tonnages de déchets ultimes enfouis à l'ISDnD de la Rivière St Etienne progressent de 3%, compte tenu de l'augmentation des tonnages collectés en OMR.

■ La lutte contre les dépôts sauvages

Les quantités ramassées en dépôts sauvages ont progressé de 21%, l'augmentation est particulièrement marquée en ce qui concerne les encombrants (+35%), les déchets végétaux quant à eux enregistrent une baisse de 1%.

L'utilisation des moyens de résorption de ces dépôts a été rationalisée par la mise en place d'un planning d'affectation des moyens sur chaque commune, avec le renforcement du pilotage par les médiateurs ou référents communaux. Ainsi, malgré l'augmentation des tonnages, les coûts ont été inférieurs sur cette prestation.

EN CHIFFRES

▶ Avec la mise en place de la filière DEEE, la collecte des encombrants en porte à porte a baissé de 11%.

▶ 5254 tonnes d'emballages à recycler ont été valorisées en 2010 soit une augmentation de +10%. Le taux de valorisation de ces déchets passe de 73 à 75%.

▶ Avec l'ouverture de 4 nouveaux équipements, la fréquentation et les apports en déchèterie ont augmenté de 20% par rapport à 2009.

EN CHIFFRES

► Baisse significative des épaves de véhicules abandonnés sur les voies publiques :

- 46%.

EN CHIFFRES

► L'errance animale est en diminution de 9% par rapport à 2009.

► 4456 interventions (captures et ramassages de cadavres) ont eu lieu en 2010 contre 4910 en 2009.

La lutte contre les dépôts sauvages consiste à la fois en des actions de ramassage et de communication (les plus fréquentes), mais également en des opérations d'embellissement voire d'aménagement sur certains sites, de verbalisation et de mise en demeure des propriétaires par la commune au titre du pouvoir de police du maire. Ces actions se sont renforcées en 2010, et le TCO a engagé des poursuites et obtenu un dédomagement dans 8 affaires.

■ 457 épaves de véhicules retirées de la voie publique

Pour la 4^{ème} année consécutive, le nombre de véhicules enlevés diminue de presque de moitié. Le travail effectué en collaboration avec les communes et les services de la police ou de la gendarmerie nationale, ainsi que le travail de communication, ont permis d'améliorer la responsabilisation des propriétaires de véhicules. Des prescriptions de mise en fourrière ont pu être appliquées, notamment sur la commune de Saint-Paul, et ont permis de réactiver le fourrier agréé.

■ Lutte contre l'errance animale

Le nombre global d'interventions est en diminution de 9%, laissant supposer une amélioration de la situation de l'errance animale sur le territoire, et une diminution du phénomène. L'efficacité de la politique de lutte contre l'errance animale reste néanmoins difficile à évaluer en l'absence d'autres indicateurs sur l'évolution de la population des carnivores domestiques.

■ Soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie

Le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie passe par un partenariat entre le TCO et l'Association Régionale de l'Énergie de la Réunion (ARER). La subvention 2010 a permis notamment de poursuivre la connaissance du territoire permettant de mieux asseoir et cibler les actions à venir, et de sensibiliser la population en matière de maîtrise d'énergie. Elle a ainsi permis entre autres de :

- Editer le bilan énergétique de La Réunion 2009
- Réaliser une enquête de consommation des ménages réunionnais
- Réaliser une enquête de consommation du parc de véhicules des particuliers
- Sensibiliser les scolaires sur les Énergies Renouvelables avec l'outil Energ'île
- Editer un guide grand public sur le chauffe-eau solaire individuel et sur le photovoltaïque.



■ Lutte contre la pollution de l'air

Cet objectif passe par les activités de l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) que soutient le TCO :

- Bilan de la cartographie de l'air valant état des lieux de la qualité de l'air sur la base des campagnes de mesure été/hiver 2010 sur 306 points.

Les concentrations de polluants mesurés à savoir le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et le benzène, extrapolés sur une année civile, ne dépassent pas les seuils réglementaires pour l'ensemble du territoire.

Néanmoins, le dioxyde d'azote et le benzène, indicateurs de pollution automobile, sont plus importants que ce qui était constaté les années précédentes sur le centre ville du Port, le long de la chaussée royale à Saint-Paul et le long de la voie rapide à La Possession.

Ces points feront l'objet de mesures complémentaires en 2011 pour confirmer ou infirmer les valeurs mesurées ainsi que la nécessité de mettre en place une station de mesure fixe à ces endroits.

- Bilan de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air : le territoire du TCO n'a pas fait l'objet de dépassement des seuils réglementaires dans le cadre du dispositif de mesure pour l'alerte et l'information du public. Comme pour l'année 2009, la qualité de l'air ambiant sur le TCO en 2010 est globalement satisfaisante.

FOCUS

En cohérence avec la loi Grenelle, le TCO souhaite soutenir l'association « Observatoire réunionnais de l'Air » (ORA) pour la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air.

■ Démarche Ecoresponsabilité interne

Deux objectifs :

- o Changer le comportement des agents du siège social du TCO
- o Passer toutes les actions du TCO au filtre du Développement Durable.

Actions réalisées en 2010 :

- Eau : achat de réducteurs de débit pour l'ensemble de la robinetterie du siège.

- Energie : achat d'un logiciel de suivi de la consommation électrique ; équipement en climatiseurs/split de classe A dans le cadre du renouvellement des équipements

- Carburant : opération de covoiturage pendant la Semaine du Développement Durable

- Déchets : mise en place d'une corbeille de tri et d'un composteur bois dans le cadre du réaménagement du jardin extérieur

- Opérations passées au filtre du Développement Durable : mise en place d'une charte développement durable annexée aux demandes de subvention ; programme de réhabilitation du siège

- Actions à destination des agents en tant qu'Eco citoyens : mise en place d'une livraison de paniers fruits et légumes locaux ; Opération « je donne, tu donnes, nous donnons » pour sensibiliser au réemploi d'objets.

FOCUS

► La qualité de l'air ambiant est globalement satisfaisante sur le TCO.



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2010 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010
Etudes diverses	21	116	53
Subv équipt versées	82	183	73
Acquisition de matériels de collecte	952	1 043	1 190
Augmentation capital Cycléa	-	1 500	-
Dépenses d'investissements	1 055	2 842	1 316

FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010
Contrats prestations services	33 872	35 466	34 851
Frais de fonctionnement divers	318	516	834
Subventions associations	279	254	331
Charges exceptionnelles	1 200	2 163	224
Dépenses de fonctionnement	35 669	38 399	36 240

	2008	2009	2010
FCTVA	116	239	198
Subventions	266	449	346

Recettes d'investissements	382	688	574
-----------------------------------	------------	------------	------------

	2008	2009	2010
TEOM	16 292	18 602	19 387
Régie de recette	2 137	1 917	1 311
Subventions reçues	825	467	863
Autres recettes	87	255	1 604
Recettes de fonctionnement	19 341	21 295	23 165

PERSPECTIVES 2011

■ **Restructuration du pôle exploitation**

Au cours de l'année 2011, une nouvelle version de l'application de gestion de la relation usager (KIMOCE) sera installée, avec l'objectif d'améliorer les performances de l'outil en termes de :

- statistiques afin d'alimenter les indicateurs de l'exploitation,
- temps de réponse et d'ergonomie pour l'interface extranet à destination des prestataires externes.

De plus, le développement d'un nouveau module permettra l'informatisation de l'activité de contrôle d'exploitation, avec la création de fiches de contrôle informatisées, la création automatique de plannings, de rapports de contrôle et des courriers de pénalités. Ce module comportera des fonctionnalités de suivi et d'évaluation de l'activité de contrôle (nombre de contrôles réalisés par marché, non conformités les plus fréquentes, suivi des pénalités,...).

■ **Prévention déchets**

Un autre regard sur les déchets : le réemploi / un coût financier et sanitaire : L'axe 2011 du programme sera de favoriser le réemploi : promotion des brocantes, des dons, de la réutilisation, création d'une ressourcerie...

De façon plus générale, le programme prévention s'attachera à montrer aux usagers que leur changement de comportement en matière de déchets, est souvent synonyme d'économies financières, et peut avoir des répercussions positives sur leur santé.

Ainsi, sur le programme des 5 prochaines années, seront initiées en 2011 les actions suivantes :

- Sensibilisation pour modifier les habitudes de consommation : stands prévention des déchets, formation des médiateurs, des opérations chariots maxi déchets / mini déchets et étiquetage en grande surface ; édition de documents concernant la prévention ; journées de sensibilisation sur les gestes alternatifs alliant économies et réduction des déchets ; opération foyers témoins.
- Actions d'évitement de production de déchets avec l'édition d'un annuaire de la réparation, la mise en place d'une ressourcerie sur le territoire du TCO, et d'une mailing-list de promotion du don d'objets.
- Actions de prévention des déchets des entreprises ou prévention quali-

tative avec la mise en place d'ateliers concernant le jardinage au naturel, la mise en place d'ateliers et démonstrations sur la réalisation de cosmétiques et de produits d'entretien « propres » ; une opération Stop Pub ; promotion du compostage domestique individuel ; mise en place du compostage collectif en habitat vertical, promotion de l'eau du robinet

- Actions éco-exemplaires de la collectivité avec test d'une méthode de compostage des déchets alimentaires ; compostage des déchets végétaux ; suppression des gobelets en plastique pour le personnel ; mise en place de livraison de paniers de fruits et légumes (bio ou non) pour les agents du TCO.

■ **Grenelle environnement**

1- Lutte contre les nuisances sonores : En 2011, le TCO assurera le lancement et le suivi de l'étude de réalisation de la cartographie du bruit de son territoire.

2- Elaboration du Plan Climat Energie Territorial (PCET) du TCO :

D'autre part, le TCO portera une étude pour l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial du TCO (obligation pour les collectivités de 200 000 habitants). Ce plan comportera deux volets :

- Atténuation des gaz à effet de serre : réduction des émissions dues aux centrales thermiques et au transport routier par exemple
- Adaptation du territoire aux changements climatiques pour les constructions, les aménagements par exemple.

■ **Projet Girovar**

GIROVAR est un projet visant à la productivité durable du territoire agricole. Son but est d'élaborer des solutions de recyclage durable des déchets organiques du territoire réunionnais (déchets issus des activités humaines : résidus urbains, agricoles et industriels, composts de déchets verts,...). Le territoire du TCO a été choisi comme terrain expérimental pour mener le projet, car le TCO est un échantillon représentatif de la problématique.

A cet effet, et au regard des enjeux forts de ce projet (valoriser ces résidus qui sont à l'heure actuelle mis en décharge à un coût financier et environnemental important), le TCO co-préside le comité de pilotage avec le sous préfet de St-

Paul.

En 2011, le TCO participe à la réalisation et à la coordination de plusieurs actions ; il pilote notamment l'étude des procédés de transformation des résidus organiques produits sur son territoire. Cette étude permettra d'évaluer plusieurs modes de valorisation des déchets végétaux mais aussi des boues produites par ses trois stations d'épuration.

2- Optimisation et création de nouveaux équipements de traitement des déchets végétaux :

En parallèle à GIROVAR, le TCO travaille à ses équipements de traitement des déchets végétaux.

Sont prévus en 2011 :

- la mise aux normes de sa station de broyage de Saint-Leu : 10.000 tonnes /an
- la création d'une plate forme de broyage à Cambaie : 10.000 tonnes / an
- l'optimisation de la plate forme de compostage de Le Port.

■ **Suppression des points de collecte dangereux**

L'activité de collecte des déchets est un secteur où le nombre d'accidents du travail est quatre fois plus élevé que la moyenne.

Le territoire du TCO compte un nombre important de points noirs de collecte (marchés arrières, demi-tour sur des emprises privées, collectes dans des virages...), exposant les prestataires de collectes à des risques d'accident pour les équipages de collecte, mais également pour les administrés ou les usagers de la route.

La responsabilité des prestataires, et des donneurs d'ordre (techniciens et élus des collectivités) peut être engagée et les expose à des poursuites pénales en cas d'accident grave.

La Caisse Générale de Sécurité Sociale recommande la suppression de tous les points dangereux des circuits de collecte (dispositions de la recommandation R437, ancienne R388).

Un recensement non exhaustif de ces points a été réalisé en partenariat avec les collecteurs (518 points noirs recensés), et se consolidera en 2011. Un plan de progrès sera construit et mis en œuvre.

Transports publics

MISSION

Le TCO organise les réseaux de transports collectifs, à la fois les lignes régulières et les transports scolaires.

Il est aussi amené à mettre en œuvre de nombreux projets en lien avec l'exploitation des transports publics, tels que la réalisation d'itinéraires privilégiés ou encore la construction et la rénovation des infrastructures de transport publics (gares routières, arrêts de bus...).

EFFECTIF

8 personnes

BUDGET

30 950 K€
Fonctionnement : 30 626 K€
Investissement : 324 K€

FAITS MARQUANTS 2010

Séminaire du 8 juillet 2010 sur la politique de déplacements du TCO

Réuni en configuration CCP, le séminaire déplacements a permis de valider des orientations politiques plus volontaristes en faveur d'actions privilégiant les modes doux de déplacement, et plus contraignantes pour l'automobile.



Signature des premiers contrats PDU

Pour accompagner les Communes dans leurs projets contribuant à la mise en œuvre du Plan de déplacements urbains (PDU), le TCO a mis en place un régime de subventions, à concrétiser sous la forme de « contrats de PDU ».

Le TCO a validé une enveloppe globale de 7,6 millions d'euros pour la période 2010-2012 et a signé des

Contrats de PDU avec chacune de ses Communes membres.

Ces contrats cofinancent 58 projets d'études et d'aménagements divers contribuant à la mise en œuvre de la politique de déplacements en faveur des modes alternatifs à la voiture (marche à pied, vélo, transports en commun, ...).

LE TRANSPORT URBAIN EN CHIFFRES

- ▶ 61 lignes
- ▶ 130 véhicules
- ▶ 7,3 millions de km parcourus
- ▶ 3,5 millions de voyageurs
- ▶ 3,97 M€ de recettes voyageurs
- ▶ 17 M€ participation TCO

TRANSPORTS URBAINS

■ Actions concrètes pour faciliter l'accessibilité du réseau kar'ouest

- Programme de déploiement de véhicules accessibles et d'aménagements sur le réseau kar'ouest

Dans le cadre de l'application de la Loi handicap de 2005, le TCO a signé un avenant de 2 millions d'euros au contrat de délégation de service public kar'ouest pour permettre la mise en œuvre d'un programme d'actions 2011-2014 visant à améliorer l'accessibilité du réseau.

Ce programme concerne principalement le matériel roulant, mais aussi les agences commerciales, la formation du personnel, le site internet (fonction vocale), les supports d'information, la signalisation et l'événementiel.

Ainsi, d'ici 2014, 55 véhicules mini bus, bus et autocars deviendront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) sur le réseau kar'ouest.

- Premier volet d'un réseau de transport TPMPR dédié aux personnes à mobilité réduite

En complément des efforts de mise en accessibilité du réseau kar'ouest, le TCO a décidé de mettre en place progressivement un réseau spécifiquement dédié au PMR afin de compléter le dispositif, notamment sur les secteurs où il est impossible de rendre le réseau classique parfaitement accessible.

Dans un premier temps le TCO a repris à sa charge le dispositif Mobi+ sur Saint-Paul par le biais d'un avenant au contrat de délégation de service public (DSP), en vue de le transformer et le compléter ensuite sur l'ensemble du territoire.

- Versement d'une subvention au GIHP
Dans l'attente du déploiement du nouveau réseau TPMPR, le TCO a décidé d'accorder une subvention de fonctionnement 2010 de 43 650 euros au GIHP qui effectue des missions similaires sur son territoire.

■ **Financement d'un animateur PDIE**
Zac 2000

La CCIR a souhaité lancer l'élaboration d'un Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) sur la ZAC 2000 et les ZIC 2 et 3 au Port. Le TCO et l'ADEME ont financé en partie l'étude de définition du PDIE.

La CCIR a souhaité engager une personne à temps plein pour une durée de 9 mois afin d'animer la démarche auprès des différents partenaires (CCIR, ADEME, Mairie du Port, TCO, SEMTO) et de pérenniser la dynamique enclenchée. Le TCO a validé le financement de ce poste à 30 % pour un montant de 12 444,61 €.

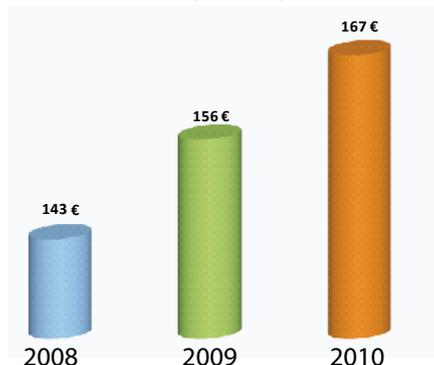
M. Thierry LALOI, le chargé de mission PDIE a pris ses fonctions en avril 2011.

■ **Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV)**

Un avenant au contrat de DSP a permis de redimensionner et de déclencher la mise en œuvre d'un dispositif de gestion des flux de bus en temps réel à partir d'un suivi GPS avec introduction d'une fonction supplémentaire d'appel de détresse pour le conducteur en cas d'agression. Le déploiement doit s'achever en septembre 2011 avec un volet information dynamique aux arrêts stratégiques du réseau (panneaux à messages variables pour les usagers en attente).

ZOOM

Evolution des dépenses par habitant



■ **Contrat DSP :**

Réajustement des objectifs de recettes d'exploitation kar'ouest

L'offre initiale du délégataire a été présentée en décembre 2006, soit seulement 10 mois après l'instauration de nouvelles conditions tarifaires plus avantageuses pour les usagers.

Ce manque de recul a amené le candidat à présenter des prévisions de recettes notoirement imprécises en se basant sur les observations des 10 derniers mois de l'année 2006. Aussi une clause de revoyure autorisant l'examen des modifications de comportement d'achat des usagers au vu des 3 premières années de mise en œuvre de la gamme tarifaire, a été intégrée au contrat. Après négociation, le TCO a signé un avenant venant ainsi réajuster les objectifs de recettes d'exploitation du contrat.

TRANSPORTS SCOLAIRES

■ **Nouvelle gamme tarifaire**

Ayant constaté que l'augmentation 2009-2010 des tarifs scolaires avait été plus particulièrement sensible pour la catégorie de familles aux quotients familiaux QF les plus élevés, le TCO a décidé d'intercaler 2 nouvelles tranches de quotient familial à la rentrée 2010-2011 de façon à atténuer les augmentations de tarifs pour ces familles au QF intermédiaire (entre 535 et 1000).

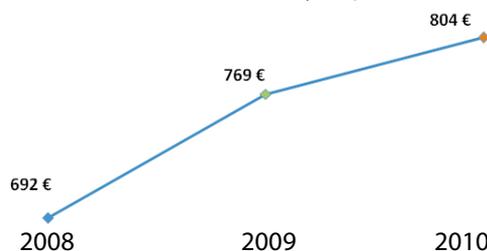
■ **Evènements météorologiques : élaboration d'un plan d'intervention**

Elaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires, et adopté en Conseil Communautaire, ce plan est destiné à formaliser les dispositifs et procédures, ainsi que la liste des différents intervenants concernés, à l'occasion d'évènements météorologiques dangereux, pour l'organisation dans les meilleures conditions de sécurité, des retours ou des évacuations des élèves qui utilisent les transports scolaires.



ZOOM

Evolution du coût moyen par élève



Evolution du coût moyen par km



LE TRANSPORT SCOLAIRE EN CHIFFRES

- ▶ 17 392 élèves transportés.
- ▶ 203 circuits scolaires.
- ▶ 101 accompagnateurs scolaires

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2010 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010
Etudes diverses	-	70	3
Subv d'équipements	5	1068	321
Travaux Pole échanges Port	101	5	-
Véhicules Transp Scolaires	257	-	-
Titres de participation	-	900	-
Dépenses d'investissements	363	2043	324
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010
Transports scolaires	12 399	13 440	13 253
Transports urbains	15 572	14 888	16 834
Sous total contrats prestations services	27 971	28 328	30 087
Subventions aux associations	24	16	50
Rembt trop perçu VT	68	45	302
Frais de fonctionnement divers	45	68	187
Dépenses de fonctionnement	28 108	28 457	30 626

	2008	2009	2010
Rembt avance (SEMTO)	-	613	-
Recettes d'investissements	-	613	-
	2008	2009	2010
Versement Transport	17 531	17 077	16 834
Subvention reçues	2 530	1 678	2 874
DGD scolaire	3 016	2 993	3 105
Régie Transp scolaire	1 671	1 644	2 006
Autres recettes	-	5	36
Recettes de fonctionnement	24 748	23 397	24 855

PERSPECTIVES 2011

■ Contrôler les passages et la ponctualité

Le SAEIV permettra fin 2011 de fiabiliser le trafic des bus, d'intervenir en temps réel en cas d'incidents, d'informer rapidement les voyageurs de tout évènement sur le réseau, et de remonter des statistiques plus précises du terrain.

■ Installer des portes-vélos sur les bus

La mise en œuvre progressive de porte vélo à l'arrière des bus et mini-bus kar'ouest devrait s'échelonner à partir de 2011.

■ Rationaliser les transports scolaires

L'ensemble du dispositif sera revisité pour permettre de choisir la configuration du service (tant du point de vue technique que réglementaire) la mieux à même de permettre un transport des enfants dans des conditions de confort et de sécurité compatibles avec des conditions de réussite scolaire.

■ Faire une étude réseau TPMR

Il s'agit de dimensionner dans le détail la configuration et les modalités d'accès du nouveau réseau de transport à la demande dédiée aux personnes à mobilité réduite, pour préparer sa mise en œuvre opérationnelle.

■ Redimensionner les services lors d'évènementiels

Une reconfiguration du dispositif actuel (bus du Grand Boucan, du Leu Tempo Festival, ...) apparaît nécessaire dans une configuration de promotion plus conséquente du réseau kar'ouest à l'occasion de ce type d'évènements.

■ Mise en place de la carte de vie quotidienne

Dans le cadre du projet de développement d'un outil d'information décisionnel centralisé et d'une optimisation de la gestion des données, le TCO souhaite mener un premier module

de développement de la CVQ dans les transports scolaires.

L'objectif du projet à mener est par le biais d'une dématérialisation des démarches administratives (inscriptions, gestion des recouvrements), de simplifier les procédures pour l'usager tout en augmentant la sécurité et la maîtrise des données pour l'administration, en favorisant la gestion des accès et des indicateurs de performance.

■ Réaliser une enquête Origines/Destinations

La SEMTO va réaliser une enquête Origines/Destinations sur le réseau pour servir de référence à une étude globale de restructuration et de hiérarchisation des lignes, de façon à mieux répondre aux besoins de fréquence et de capacité des usagers sans engager la collectivité vers des dépenses disproportionnées.

■ Lancer des études sectorielles relatives aux déplacements et aux voiries

- Plan de déplacements d'administration TCO : un bureau d'étude spécialisé assistera le TCO et l'ensemble de ses agents dans une démarche visant à diminuer l'usage de la voiture pour se rendre au travail, en étudiant toutes les mesures d'accompagnement envisageables.

- Plan de déplacements de secteur du coeur d'agglomération : cette étude doit constituer une déclinaison du PDU sur ce secteur stratégique du territoire pour décliner de manière ambitieuse les orientations du PDE et définir plus précisément les actions à programmer pour améliorer les déplacements et la part des modes alternatifs à la voiture.

- Etude pour le déplacement du pôle d'échanges du Port : l'aménagement d'un couloir bus rue du 20 décembre 1848 au Port, sans rabattement sur une station tram-train, va amener le TCO à étudier le raccordement et la création de la future place Aimé Césaire qui viendra accueillir le pôle d'échanges du Port ainsi transféré.

- Mise à jour et suivi régulier des contrats PDU : le suivi rigoureux des avancements des projets communaux viendra vraisemblablement conduire à des réajustements des contrats PDU avec éventuellement des remplace-



ments, retraits et/ou ajouts de projets.

- Etudes complémentaires sur les Itinéraires Privilégiés : avec la perspective de déclassement de diverses RN et l'avancée du programme de Zac Centre Ville à La Possession, des opportunités d'avancées plus rapides des projets d'itinéraires privilégiés se présentent actuellement, parallèlement à la poursuite des études en cours (rue du 20 décembre 1848 et RN1E).

■ Mettre à disposition des usagers de nouveaux équipements

- Livraison de la gare routière rénovée de Saint-Paul : la mise en service de cet équipement plus moderne, plus grand, plus confortable, plus sécurisé, avec de nouveaux services est prévue vers la rentrée scolaire 2011/2012.

- Livraison de l'itinéraire Privilégié rue Saint-Louis à Saint-Paul : le premier tronçon de voirie intercommunale en itinéraire privilégié pour les transports en commun devrait être livré pour le mois d'août 2011.

- Poursuite et accélération de l'équipement des 1 613 arrêts-bus : l'équipe projet de la Direction des Investissements est entrée en « vitesse de croisière » sur cette opération. Le 500e arrêt équipé sera inauguré en 2011.

Investissements et patrimoine

MISSION

La direction des investissements et du patrimoine a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage de construction des équipements publics, la gestion technique pour la maintenance préventive et curative du patrimoine (bâti - foncier - voirie - réseaux), la gestion locative du patrimoine (salles/ terrasses techniques (antennes), locaux et réseaux techniques TIC...), et le suivi de l'inventaire physique du patrimoine (entrée et sortie de biens).

EFFECTIF

20 personnes

BUDGET

6 054 K€

FAITS MARQUANTS 2010

Réalisation et mise en exploitation de 2 nouvelles déchèteries à Carrosse-Roquefeuil à St Gilles les bains et à Montvert Trois-Bassins

La politique d'encouragement au tri et à la responsabilisation des usagers menée par le TCO depuis plusieurs années s'appuie notamment sur la construction de déchèteries ou centres de propreté. En 2009, le TCO a lancé la construction de 4 nouvelles déchèteries. La déchèterie de Montvert Trois-Bassins prévue en livraison en décembre 2009, a connu une importante période d'arrêt du chantier pour des problèmes liés à l'environnement du chantier (problème de desserte de deux familles riveraines). Sa livraison a été réalisée en mai 2010 et sa mise en exploitation en juin 2010. La livraison en exploitation de la déchèterie de Carrosse-Roquefeuil

a quant à elle eu lieu en février 2010. Ces déchèteries dernière génération ont été conçues pour accueillir les déchets ménagers spéciaux (DMS) et ainsi participer à limiter les tonnages enfouis en ISDnD.

Ces deux nouveaux équipements complètent le maillage du territoire qui comporte aujourd'hui 11 déchèteries en activité.



EN CHIFFRES

▶ Construction de 2 déchèteries

▶ Extension de la plate-forme de compostage

▶ Aménagement de 247 arrêts de bus

■ Livraison de 247 arrêts de bus du TCO

C'est la plus importante opération actuellement en cours au sein du TCO avec un budget de 10 M€. Cette opération complexe fait l'objet d'une maîtrise d'œuvre interne. Sur les 1613 arrêts aujourd'hui répertoriés, environ un tiers sera doté d'abris bus, le reste sera équipé en infrastructures légères (poteaux simples ou poteaux avec assises). Les objectifs de réalisation sont ambitieux. Prévus initialement sur 4 ans avec en programmation 1539 arrêts, la construction des arrêts de bus a été ramenée à 3 ans, avec la prévision de réalisation de 65% des arrêts d'ici fin 2011.



L'inauguration du premier arrêt a eu lieu en septembre 2009 sur la commune de Trois-Bassins et à fin 2010, 309 arrêts ont été réalisés.

■ Réalisation d'une aire naturelle de camping à l'Ermitage Saint-Gilles les Bains

En mars 2009, le TCO a validé la réalisation d'un camping intercommunal sur l'emprise de l'ancien camping de l'Ermitage à Saint-Gilles les Bains.

Après des travaux d'élagage et de clôture du site livrés le 22 décembre 2009 pour la période des vacances de décembre à janvier 2010, et dans l'attente de la réalisation de ce camping 3 étoiles, le TCO a réalisé de mi-mars à fin juin 2010 des travaux de construction d'une aire naturelle de camping dédiée à l'accueil du public pendant les vacances scolaires et ce jusqu'à la réalisation des travaux du camping définitif prévu pour juillet 2012.

■ Réalisation des travaux pour l'aménagement de la Pointe de Trois-Bassins

Ce projet a pour objectifs l'aménagement paysager de ce site avec le réaménagement du parking pour une capacité de 70 places, la création d'une aire d'accueil avec la mise en place d'une structure couverte démontable, l'équipement de l'aire d'accueil avec une remorque énergétique de production d'énergie photovoltaïque, le confortement des sentiers qui traversent cet espace littoral et la création d'aménagements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Un soin tout particulier a été apporté à l'intégration paysagère avec l'utilisation de matériaux locaux ou perméables.

■ Lancement des travaux d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun : rue Saint-Louis commune de Saint-Paul

La réalisation des premiers travaux du projet des itinéraires privilégiés constitue une opération importante dans le développement des transports en commun sur le Territoire de la Côte Ouest. Après la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre le TCO et la commune de Saint-Paul en juin 2010, le démarrage des travaux a eu lieu le 2 novembre 2010. Les travaux d'un montant de 3,7 M€, concernent un linéaire de 1,3 km entre les rues Brunet et de l'Etang.

La fin des travaux est prévue pour le mois d'août 2011.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'études FEDT. L'année 2010 a vu la réalisation des études de conception jusqu'aux phases :

- de projet pour la rue du 20 Décembre 1848 sur la commune du Port, pour laquelle les travaux sont programmés en 2012, pour un coût estimatif de 3 M€.
- de l'avant projet pour le projet d'itinéraire privilégié de la RN 1E sur les communes du Port et de La Possession, dont les travaux estimés à 15 M€ HT pourront débuter courant 2013, 2014.

■ Travaux d'extension et de la réhabilitation de la gare routière de Saint-Paul

Deuxième gare routière de l'île en termes de fréquentation et de rotation, cet équipement a connu un début de tra-

voux en juin 2009 avec la mise en place de la gare routière provisoire sur l'emprise de l'ancien stade du centre ville de Saint-Paul. Suite à la livraison de la gare provisoire en octobre 2009, les travaux de réhabilitation et d'extension de la gare actuelle ont pu débuter, mais toutefois avec 2 mois de retard. Suite à la défaillance d'une entreprise attributaire de 3 lots, les travaux ont été stoppés en avril 2010. Les contraintes techniques et administratives qui pèsent sur la reprise de ces travaux sont fortes.

Le redémarrage des travaux prévu au 1er trimestre 2011 a eu lieu au mois de février, avec une livraison prévue pour juillet 2011.

■ Réalisation des travaux de dépollution de la zone d'extraction de Cambaie

Suite aux travaux d'extraction qui se sont déroulés d'avril à octobre 2010, la zone d'emprise du futur centre de dépollution des eaux de la commune de Saint-Paul a fait l'objet de travaux de dépollution du 26 octobre au 17 décembre 2010. La zone dépolluée de 4,5 ha a été remise à la Créole maître d'ouvrage pour la construction de la station d'épuration le 29 octobre 2010.

■ Réalisation des travaux d'extension de la plate-forme de compostage du Port et mise en exploitation

Pour faire face à la croissance exponentielle de la production des déchets végétaux sur son territoire et afin d'absorber les surplus de déchets végé-

taux collectés au cours de la saison des pluies, les travaux d'extension de la plate-forme de compostage du Port, ont permis le doublement de la capacité de traitement qui a été portée de 7 000 à 16 000 tonnes par an. Cette plate-forme réceptionnée et mise en exploitation en février 2010 bénéficie également pour son fonctionnement d'une unité de traitement des gaz produits par la fermentation des déchets ménagers sur lesquels elle repose.

■ Réhabilitation de la plate-forme de transit des déchets non dangereux du Port

Cette plate-forme dédiée au transit des collectes des communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul, a fait l'objet en décembre 2009 d'une mise à jour de son autorisation d'exploiter au titre des installations classées. Parallèlement à la demande de modification de l'arrêté d'exploitation, une étude de diagnostic et de programmation a été notifiée au bureau d'études SOGREAH en septembre 2009.

Objectif : aboutir à un cahier des charges de consultation des concepteurs.

L'année 2010 a vu la réalisation des études de diagnostic et de programmation.

■ Le camping intercommunal 3 étoiles

Depuis le 09 mars 2009, le TCO est compétent en matière de création, d'aménagement et de gestion de camping et porte en maîtrise d'ouvrage, à la demande de Saint-Paul, le projet de camping 3 étoiles de Saint-Gilles les Bains. Ce projet verra à terme la réalisation d'un camping 3 étoiles dont la fin des travaux est prévue pour le 2ème semestre 2012.

Les premières études de conception menées au premier semestre 2010 ont nécessité un cadrage de l'opération (budget, gestion, tarification). Les modifications du projet étant trop importantes, le TCO a décidé de lancer une nouvelle maîtrise d'œuvre sur la base d'un programme actualisé. La consultation a été lancée en novembre 2010 et le marché attribué au groupement Vectra/Archigreen en mars 2011.

FOCUS

La plate-forme de compostage du Port bénéficie pour son fonctionnement d'une unité de traitement des gaz produits par la fermentation des déchets ménagers sur lesquels elle repose.

■ Aménagement du Complexe sportif de Dos-D'Âne

Ce projet a pour objectif la réalisation d'un certain nombre d'aménagements sportifs et de loisirs en lien avec les sports de pleine nature, mais également d'infrastructures de voiries et parking. Le coût des travaux était estimé à 1,7 M € pour la partie liée à la maîtrise d'ouvrage TCO. Le programme de l'opération ayant évolué, le coût des travaux a été revu à la hausse suite aux études de diagnostic et de préprogramme rendues en décembre 2010. Il est aujourd'hui estimé à 5 M €, dont 3,2 M € à la charge du TCO.



FOCUS

► En 2010, le service patrimonial a effectué en moyenne 40 interventions par mois sur le patrimoine.

► 70 % de ces interventions étaient résolues en moins de 72 heures.

■ Signalisation touristique

Ce projet qui consiste à hiérarchiser et harmoniser la signalisation touristique sur l'ensemble du territoire, comprend une tranche ferme de réalisation à savoir la signalisation touristique de la Route Hubert Delisle (RHD) et deux tranches conditionnelles, une première pour le reste du territoire et une seconde pour la zone balnéaire de Saint-Gilles les Bains. Le groupement de maîtrise d'œuvre Egis mobilité Egis route a été retenu pour l'exécution des études, du suivi et de la réception des travaux.

Les travaux de la tranche ferme débutés en septembre 2010 s'achèveront vers le mois de juillet 2011, pour un montant de travaux de 160 000 euros environ consacré à la Route Hubert Delisle. Enfin, l'affermissement des tranches conditionnelles prévu en juin 2011 va permettre de déclencher la suite des études sur le reste du territoire.

■ Aménagement paysager de la Route Hubert Delisle

Dans le cadre du Pôle d'excellence rural, le TCO a projeté la réalisation de 6 aménagements à proximité de la Route Hubert Delisle, en vue de conforter l'attractivité de cet itinéraire touristique. Les aménagements concernés ont fait l'objet d'une mission d'étude de maîtrise d'œuvre (rendu de niveau PRO / EXE) et leur réalisation était envisagée sous forme d'atelier chantier d'insertion (ACI).

Un ACI a effectivement été monté spécifiquement pour cette opération. Toutefois, sur la période contractuelle du chantier, seuls deux aménagements ont pu être réalisés en 2009.

Aussi, sur les sites de Ravine Daniel, Ravine Bernica, (commune de Saint-Paul), Ravine Mont-vert (commune de Trois-Bassins) et du Plate St Leu, les travaux n'ont pu être traités par le chantier d'insertion. Le TCO a donc souhaité faire réaliser les travaux par des entreprises. Un nouveau marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à VECTRA en mai 2010 pour suivre ces réalisations.

5 lots de travaux ont été notifiés en novembre 2010 pour la réalisation de ces aménagements. Suite au désistement de l'entreprise retenue sur le lot mobilier, ce lot a du être relancé en consultation début 2011.

Il est prévu la livraison de ces 4 sites pour juillet 2011, pour un montant total de travaux d'environ 650 000 euros.

■ Aménagement du littoral Sud de Saint-Leu

Ce projet a pour objectif la réalisation d'un certain nombre d'aménagements sportifs et de loisirs mais également de voiries et parking et de réhabilitation des bâtiments de l'ancien Four à chaux, sur l'espace situé en arrière plage du littoral Sud de Saint-Leu au lieu-dit Les Filaos.

Pour mettre en œuvre ces aménagements, le TCO a notifié au bureau d'études FEDT une mission de maîtrise d'œuvre, en octobre 2009. L'année 2010 a vu la réalisation des études de diagnostic et d'avant projet pour les infrastructures et bâtiments.

Afin d'assurer la maîtrise foncière de l'ensemble du site, une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) a été lancée et une enquête publique a été réalisée au second semestre.

■ Réhabilitation du siège du TCO

Dans le cadre de l'évolution de son effectif et de ses missions, le TCO a décidé de réorganiser et d'étendre son siège.

Les travaux envisagés comprennent à la fois la mise aux normes des locaux, la remise à niveau des équipements, l'optimisation des espaces de travail. Une mission a été confiée à un AMO qui a établi trois scénarii de réhabilitation. Le maître d'ouvrage a retenu le scénario 3 bis pour un montant estimatif du coût d'opération de 9 M € dont 5,7 M € de travaux. Au cours de l'année 2010 l'AMO a élaboré le programme de l'opération et le dossier de consultation des concepteurs. La consultation en concours de maîtrise d'œuvre est prévue pour le mois de juin 2011. La date prévisionnelle de démarrage travaux est fixée courant du 2ème semestre 2012 et la date de livraison des locaux est prévue pour fin 2013, début 2014.

■ Gestion patrimoniale

La création d'un service de la gestion du patrimoine a été effective le 14 janvier 2009 au sein de la direction des investissements.

Au 1er avril 2010 le service comptait 8 personnes. L'ensemble des tâches et missions de la logistique a été reprise à l'exception de la gestion du parc automobile et d'une partie de la gestion des fournitures confiées au pôle gestion des moyens.

Outre les opérations d'entretien courant

du patrimoine, la direction s'est attachée en 2010 à la réalisation d'un état des lieux complet du siège du TCO, à la structuration et au renforcement d'une assistance informatisée de ses interventions avec le numéro 404. En 2010, les interventions sur le patrimoine étaient en moyenne de 40 par mois de janvier à octobre 2010. Le nombre d'interventions résolues en moins de 72 heures était de 70 %.

■ Etudes de diagnostic et de programmation

- Plate-forme de transit des déchets : dédiée aux communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul, cette plate-forme a fait l'objet en décembre 2009 d'une mise à jour de son autorisation d'exploiter au titre des installations classées. Parallèlement à la demande de modification de l'arrêté d'exploitation, une étude de diagnostic et de programmation a été notifiée au bureau d'études SOGREAH en septembre 2009. Objectif : aboutir à un cahier des charges de consultation des concepteurs.

L'année 2010 a vu la réalisation des études de diagnostic et de programmation.

- Plate-forme de broyage des déchets végétaux de Saint-Leu :

Pour faire face à la production croissante des déchets végétaux sur son territoire, outre les travaux de doublement de la capacité d'accueil de la plate-forme de compostage du Port, le TCO doit également procéder à la refonte de sa plate-forme de broyage des déchets végétaux de la Pointe des Châteaux à Saint-Leu. Une première consultation pour des études de diagnostic et de programmation a été réalisée au mois d'août. L'attributaire du marché ayant au mois d'octobre renoncé à son marché, une nouvelle consultation a été faite au mois de décembre 2009. La notification du nouveau marché a été effective au mois de mai 2010. Le bureau d'études a conçu et proposé 4 scénarios allant de la simple réhabilitation de la plateforme de broyage à la construction d'une plate-forme de co-compostage utilisant les déchets et les boues de station d'épuration, avec des coûts de travaux variant de 1 M à 18 M€ en fonction du scénario retenu.

FOCUS

► 71 marchés ont été lancés par la DIP en 2010, ce qui représente environ 35 % des marchés traités par le TCO.

LES EQUIPEMENTS

LIVRES EN 2008

- Locaux d'exploitation pour le haut débit

LIVRERS EN 2009

- 2 déchèteries (ZA Le Port et Plateau Caillou)
- 62 arrêts de bus
- Gare provisoire à Saint-Paul
- Réhabilitation de la déchèterie de l'Ermitage

LIVRES EN 2010

- 2 déchèteries (Mont-Roquefeuil et Mont-Vert)
- Extension de la plate-forme de compostage du Port
- 247 arrêts bus
- Aménagement de l'aire naturelle de camping
- Aménagement du littoral de Trois-Bassins
- Travaux de dépollution de Cambaie

A LIVRER EN 2011

- Gare routière de Saint-Paul
- Itinéraire privilégié rue Saint-Louis
- Signalisation touristique
- Aménagement paysager Route Hubert Delisle
- Réhabilitation des déchèteries existantes: Thénor, Etang, Pointe des Châteaux et Guillaume
- 753 arrêts de bus

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2010 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010		2008	2009	2010
Etudes préalables	357	-	-	FCTVA	-	153	938
Itinéraires privilégiés	-	158	967	Subventions Equipements	-	565	2 375
Infrastructures poteaux abris	-	139	1 102				
Extension gare routières	-	663	807				
Total Transports	357	960	2 876				
Réalisation déchèteries	265	2 821	40				
Réhabilitation déchèteries	-	233	174				
Extension plateforme compostage	-	689	548				
Plateforme transit	-	26	26				
Autres travaux	-	11	22				
Reports crédits 2009			12				
Total Environnement	265	3 780	822				
Centre hébergement urgence	-	24	-				
Complexe sportif Dos d'Ane	-	-	8				
Total Sports	-	24	8				
Aménagt littoral sud St Leu	-	22	36				
Signalisation touristique	-	-	18				
Aménagt littoral Trois-Bassins	-	-	339				
Dépollution Site Cambaie	-	3	81				
Aménagt Route Hubert Delisle	63	141	262				
Réalisation campina interco	-	79	181				
Total Economie & Tourisme	63	245	917				
Rénovation & extension siège TCO	-	94	97				
Acquisitions matériels pour le siège	-	40	65				
Travaux de VRD sur le TCO	-	230	1 269				
Total DIP	-	364	1 431				
Dépenses d'investissements	685	5 373	6 054	Recettes d'investissements	-	718	3 313

PERSPECTIVES 2011

■ Mener à bien les travaux en cours de réalisation

Réceptionner les travaux pour les réhabilitations des déchèteries de Thénor, Pointe des Châteaux, Etang Saint-Paul et Guillaume dont les travaux ont débuté en février 2011, et les mettre en exploitation au cours du 1er semestre 2011 pour les déchèteries de l'Etang St-Paul et du Thénor et avant fin 2011 pour les déchèteries du Guillaume et de la Pointe des Châteaux.

Réceptionner en juillet 2011 les travaux d'aménagements paysagers sur 4 sites de la Route Hubert Delisle (Ravine Bernica, Ravine Montvert, Ravine Daniel et Place Maxime Laope au Plate) ainsi que les travaux de signalisation touristique de cet axe.

Pour l'opération des 1613 arrêts de bus du TCO, réaliser le 500ème arrêt d'ici août 2011 et les 753 arrêts prévus pour l'année 2011, soit 65 % des arrêts de bus de l'opération.

Livrer les travaux de la gare routière de Saint-Paul prévus pour le mois de juin 2011 et la mettre en exploitation au mois de juillet.

■ Lancer les travaux de construction pour les projets ci-après

Projet de réhabilitation des déchèteries de la Marine au Port, de Saint-Laurent à La Possession, dont la date prévisionnelle de démarrage des travaux est pour le mois de juillet et la réception des travaux en fin d'année 2011, voire au début 2012.

Réaliser le démarrage des travaux du camping intercommunal de Saint-Gilles les Bains afin d'assurer la mise en exploitation pour les vacances scolaires de juillet 2012.

■ Lancer les différentes études de conception pour les projets ci-dessous

Réaliser toute ou partie des différentes études de maîtrise d'œuvre pour les projets de réhabilitation du siège du TCO, de la plate forme de transit des déchets ménagers du Port, de la plate forme de broyage de Saint-Leu, et pour les projets de création d'une nouvelle plate forme de broyage sur Cambaie, d'extension de la plate forme de co-compostage du Port, et de l'aménagement du littoral Sud de Saint-leu et du complexe sportif de Dos d'Ane.

■ Mettre en place la gestion patrimoniale des voiries d'intérêt communautaire

C'est le chantier 2011 de la gestion patrimoniale, avec comme principaux objectifs la signature des conventions de mutualisation de service pour l'entretien des voiries d'intérêt communautaire de la ZAC Portail et rue Saint-Louis en partenariat avec les communes de Saint-Leu et Saint-Paul.

Les prévisions 2011 en travaux d'investissements s'élèvent à 11 M€.

Développement économique et touristique

MISSION

Les actions du TCO en matière de développement économique et touristique s'inscrivent dans la mise en œuvre du contrat d'agglomération et notamment dans l'une des quatre orientations transversales :

« Optimiser l'activité économique et l'emploi tout en renforçant les pôles spécifiques de la micro région ouest ».

EFFECTIF

6 personnes

BUDGET

5 350 K€

Fonctionnement : 877 K€

Investissement : 4 473 K€

LE TOURISME EN CHIFFRES

▶ 26901 croisiéristes ont été accueillis sur notre territoire en 2010

▶ 5942 personnes ont pu passer leurs vacances sur l'aire naturelle de camping, de juillet 2010 à janvier 2011.

FAITS MARQUANTS 2010

Aménagement de sites à forte valeur touristique

La Pointe de Trois-Bassins, l'aire naturelle de camping ou encore la Route Hubert Delisle ont connu des avancées notables dès 2010.

De nouveaux projets d'aménagement ont également vu le jour : le sentier littoral en forêt domaniale de Saint-Paul, ...

Le TCO a également travaillé en partenariat avec les communes et les offices de tourisme sur les questions de l'accueil et de l'animation touristiques du territoire.

Il a également été question de la construction d'un projet d'office de tourisme intercommunal entre les 5 communes qui a donné lieu à de nombreux échanges et à un projet très abouti en fin d'année mais pas encore validé.



La gestion des espaces d'activités sous maîtrise d'ouvrage TCO

La commercialisation et la gestion des espaces d'activités sont passées sous maîtrise d'ouvrage au TCO.

Les services se sont lancés également dans la programmation opérationnelle des espaces d'activités et d'immobilier

d'entreprises, dans l'identification de nouvelles opérations pour répondre aux besoins des artisans et dans une réflexion sur la création d'un service d'accueil aux entreprises.

■ **Optimiser l'activité économique et l'emploi, tout en renforçant les pôles spécifiques de la micro région ouest par :**

- la mobilisation de foncier tourisme ou zone d'entreprises ;
- des aménagements en faveur des entreprises ;
- la définition d'une charte architecturale, paysagère et environnementale ;
- La mise en réseau des acteurs.

■ **En matière de programmation**

- Finalisation de l'étude de positionnement programmatique des futures zones d'activités du TCO ;
- Poursuite de l'ajustement de la programmation par l'identification de nouvelles opérations susceptibles de contribuer à la politique d'offre en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise (zones artisanales du Port) ;

- Engagement de la traduction en termes de programmation opérationnelle des premières opérations identifiées dans le cadre de l'étude de « positionnement stratégique des futures zones d'activités économiques du TCO » :
 - Réalisation d'une étude de faisabilité économique, technique et financière des futures zones d'activités du Guillaume, de la Saline et du Plate – élaboration des premières esquisses de niveau APS, permettant de passer aux études pré opérationnelles.
 - Engagement des réflexions pour la réalisation d'une étude pré opérationnelle d'aménagement de la future zone de Cambaie, secteur Henri Cornu.
 - Lancement de la consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité économique, technique et financière d'ateliers artisanaux sur 3 sites de la commune du Port.

■ Commercialisation et gestion de zones d'activités

- Engagement d'une réflexion avec les élus sur la nécessité de formaliser un lieu unique d'accueil des entreprises :

- mise en place, dans un premier temps, d'un comité d'attribution statuant sur toutes les demandes reçues au TCO et traitant de l'ensemble des offres du territoire.

- mise en place d'un outil informatisé permettant la valorisation d'une bourse des locaux et du foncier économique par le biais d'une base unique permettant également le traitement des demandes des entreprises.

- Suivi administratif et technique de la commercialisation et de la gestion des zones de Vue Belle et de Bras-Mont vert ;

- Traitement, en lien avec l'aménageur, des demandes d'implantation sur l'éco-parc ;

- Poursuite des discussions sur la commercialisation de la ZAC du Portail, notamment en matière d'offre et de prix.



■ Animations touristiques

- La production d'un dossier finalisé de constitution d'un office de tourisme intercommunal ;

- Le renforcement du partenariat entre le TCO, les communes et les offices de tourisme, notamment au travers d'un programme d'actions commun.

■ Aménagements touristiques

- Relancer les études de conception et de gestion du camping de l'Ermitage ;

- La finalisation de l'aménagement de la Pointe de Trois-Bassins, avec des chantiers d'insertion ;

- La poursuite de l'aménagement de la route touristique Hubert Delisle ;

- La finalisation et la gestion de l'aire naturelle de camping ;

- La poursuite des projets d'aménagements littoraux sur la commune de Saint-Leu.

■ Autres dossiers

- La finalisation de contrat d'extraction sur Cambaie.

EN CHIFFRES

► 281 625 € ont été consacrés à l'animation touristique portée par les offices de tourisme et les communes.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2010 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010
Etudes diverses	56	84	173
Aménagements ZA	115	1028	4 300

Dépenses d'investissements 173 1 112 4 473

FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010
Subv. associations	397	420	397
Camping	-	-	319
Frais de fonctionnement divers	74	72	161

Dépenses de fonctionnement 471 492 877

	2008	2009	2010
FCTVA	142	4	67
Subvention reçues investissements	68	603	67
Rembt avances sur marchés	-	-	27
Dépôts cautionnements reçus	12	16	2
Recettes d'investissements	222	623	96

	2008	2009	2010
Loyers sur ZA	56	156	210
Régie Camping	-	-	33
Divers	-	289	36
Recettes de fonctionnement	66	184	279

PERSPECTIVES 2011

- Réorganisation vers une direction Economie et Insertion.
- Poursuite de l'aménagement des zones d'activités et commercialisation.

Aménagement du territoire et habitat

MISSION

Le TCO, en matière d'aménagement du territoire, décline le projet d'agglomération en schéma directeur, plans et chartes. Ces schémas ou plans orientent la mise en œuvre du projet d'agglomération, organisent son phasage dans le temps et en assurent son application sur le territoire dans le cadre des documents réglementaires ou volontaristes, ou encore par le biais d'études sectorielles.

Par ailleurs, les orientations et objectifs de ces documents s'accompagnent d'une politique publique aidant à garantir leur mise en œuvre soit par le biais de régimes d'aides ou de fonds de concours.

EFFECTIF

10 personnes

BUDGET

3 917 K€

Fonctionnement : 354 K€

Investissement : 3 563 K€

LE LOGEMENT EN CHIFFRES

► 3,317 M€ ont été investis dans les opérations de logements sociaux.

ZOOM

► 161 162 € ont été consacrés à l'action foncière

FAITS MARQUANTS 2010

Finalisation du Programme Local de l'Habitat 2

Finalisation de l'élaboration du PLH II (2011-2016), relance du SCOT OUEST et finalisation de l'étude Valorisation des rebords hauts des ravines de l'Ouest.

Financement dans le cadre du régime d'aides PLH d'une aide à l'aménagement pour les opérations de logements sociaux.

Lancement de l'étude du Plan Communal de Résorption de l'Insalubrité (PCRI) sur 4 communes du TCO (Possession, Port, Trois Bassins et Saint Leu).



■ Décliner le projet de territoire en plans, chartes, schémas directeurs

- Relance du SCOT OUEST
- Elaboration du PLH 2011-2016
- Fin de l'étude Valorisation des rebords hauts des ravines de l'Ouest
- Lancement de l'étude du Plan Communal de Résorption de l'Insalubrité.

■ Soutenir financièrement les projets communaux en cohérence avec la stratégie du TCO

Le TCO a continué à apporter financièrement son soutien aux opérations de logements sociaux ayant des déficits de financement sur leurs bilans.

Par ailleurs, une visite des opérations livrées ou en chantier a été faite avec les élus des commissions aménagement et habitat afin de mesurer l'impact et l'importance des aides du TCO en la matière.

Cette action constitue le plus gros volume du budget de la direction, soit 3 317 000 €.

■ Encourager et accompagner les partenariats

Les réalisations ont porté sur :

- le financement de l'AGORAH, de la Réserve Naturelle Marine, du CAUE.
- la poursuite de l'action foncière au service des projets du TCO ;
- la finalisation des études en matière de Technologies de l'Information et de la Communication, Voix-Données-Image et Carte de Vie Quotidienne ;
- la mise à disposition d'une personne pour accompagner la démarche processus.
- la mise à disposition d'une partie du personnel de la direction à d'autres directions (5 personnes).



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2010 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010
Etudes diverses	435	327	167
Logiciels SIG	81	-	2
Subv équipt versées	2 010	2 285	3 368
Autres dépenses	1 763	131	26
Dépenses d'investissements	4 289	2 743	3 563

FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010
Frais de fonctionnement	42	120	184
Subv. associations	130	125	170
Dépenses de fonctionnement	172	245	354

	2008	2009	2010
FCTVA	43	280	3
Participation communes	50	-	-
Subv. investissements	120	496	13
Rembt avances résiliation marché	-	-	7
Recettes d'investissements	163	776	23

	2008	2009	2010
Redevances.	-	-	28
Recettes de fonctionnement	-	-	28

PERSPECTIVES 2011

■ De nouvelles missions

Dans le cadre de la réorganisation du Pôle Territorial, la Direction Aménagement du Territoire et Habitat verra ses missions évoluer.

Néanmoins, s'agissant de la planification, 2011 devrait permettre :

- l'aboutissement de la procédure d'adoption du PLH II
- l'arrêt du SCOT OUEST

- la fin de l'étude PCRI
- le lancement des études « pôles secondaires » et centre ville de St Leu (station touristique)
- le lancement du document d'aménagement commercial
- la finalisation du régime d'aides du PLH II et la mise en œuvre effective des fonds de concours « structuration de bourgs » et « ouverture des villes sur la mer ».



Technologies de l'Information et de la Communication

MISSION

La Cellule TIC au sein de la DATH œuvre à la réduction de la fracture numérique. Elle répond à 2 objectifs :

- Avoir une couverture totale en haut débit du territoire
 - o Offrir un service d'hébergement aux opérateurs de communication électronique
- Développer l'administration électronique
 - o Mettre en œuvre une démarche Processus
 - o Mettre en œuvre des services numériques à l'usager

EFFECTIF

1 personne

FAITS MARQUANTS 2010

Mise en œuvre d'une démarche processus

Le TCO a lancé une démarche de formalisation des processus pour :

- Améliorer l'articulation et la coordination afin de :
 - développer la transversalité entre les directions du TCO
 - renforcer la cohérence entre l'action des directions et le Projet d'agglomération
- Accroître l'efficacité et l'efficience :
 - optimiser le fonctionnement actuel des directions
 - améliorer la satisfaction des usagers

- Développer la culture de pilotage et d'évaluation :

- en termes d'outils (tableaux de bords)
- en termes d'animation et de management (dialogue de gestion)

■ Offrir un service d'hébergement aux opérateurs de communication électronique

En étroite collaboration avec la Direction des investissements et du Patrimoine, un marché d'exploitation et de maintenance des infrastructures passives pour le développement du haut débit a été attribué au groupement SOGETREL/CE-NERGI.

Les infrastructures sont occupées à 80% avec un taux de remplissage de 30%.

Nous hébergeons à ce jour 4 opérateurs de communication électroniques.

Le taux de couverture du territoire est de 99%. Les opérateurs fournissent des services de communication électronique via de l'ADSL et du WIMAX.

■ Mettre en œuvre la démarche processus

Le plan d'optimisation validé par la Direction Générale répond aux enjeux suivants :

- Renforcer l'alignement stratégique du TCO qui consiste à renforcer le lien

entre le projet de territoire et l'action opérationnelle.

- Améliorer l'efficacité en matière de conception, de réalisation, de gestion et d'exploitation des projets qui consiste à formaliser la gestion de projet et de les prioriser

- Optimiser le fonctionnement des fonctions supports qui consiste à améliorer la lisibilité du budget, de renforcer le processus de préparation budgétaire, de fiabiliser le processus d'exécution budgétaire, de développer les outils de pilotage budgétaire et financier, de renforcer la maîtrise des marchés publics, de développer les outils de pilotage des ressources humaines, de rationaliser le circuit de décision, de clarifier le rôle et la responsabilité des responsables administratifs et financiers.

- Développer le pilotage et l'évaluation qui consiste à mettre en œuvre un système d'informations d'aide à la décision, à animer le système de pilotage au travers d'un dialogue de gestion

Des ateliers, au nombre de 6 ont été formés afin de mettre en œuvre ce plan d'optimisation.

ZOOM

► 114 processus ont été modélisés hors ceux liés à la gestion administrative qui sont communs à l'ensemble des directions, soit une moyenne de 8 processus par direction.

■ Mettre en œuvre des services numériques à l'utilisateur

Le TCO propose à ses communes membres un service d'infogérance d'informations sur les droits et démarches de l'utilisateur, appelé « Guide local de l'utilisateur ». Ce service a fait l'objet en 2010 d'un nouveau contrat, auprès de la société « EASTER EGGS ». Une nouvelle fonctionnalité de géo localisation des services publics a été mise en œuvre. Les techniciens des communes ont été formés afin d'intégrer l'outil au site internet de chaque commune.

Le marché est établi sur 3 années.

Les études relatives à la mise en œuvre d'une carte de vie quotidienne, d'une plate forme VDI (Voix-Données-Image) ont été finalisées.

Une mission « benchmarking » dans le domaine du développement de services numériques a été menée sur le territoire métropolitain en novembre 2010. Nous nous sommes rapprochés du GIP Bourgogne, du conseil général du Val d'Oise, de la communauté d'agglomération de la Rochelle. Elle a permis de faire ressortir la variété des approches dans ce domaine en répondant à un certain nombre de questions telles que :

- Quelles sont les contraintes liées à l'aménagement numérique d'un territoire ?
- Quels sont les services à proposer ?
- Quel est le rôle et la place des initiatives des collectivités de la communauté d'agglomération dans le déploiement de services en réseau ?
- Quelles sont les approches possibles ?
- Quels sont les impacts ?

PERSPECTIVES 2011

■ Offrir un service d'hébergement aux opérateurs de communication électronique

Un nouveau cadre réglementaire, établi par l'ARCEP en Décembre 2010, fixe un certain nombre de dispositions relatives au déploiement du très haut débit qui sont applicables à l'ensemble du territoire. Aussi, afin d'améliorer la performance du service à l'utilisateur, un objectif de basculement du haut débit vers le très haut débit sera étudié en phase avec la déclinaison du Schéma de cohérence territoriale.

■ Mettre en œuvre une démarche processus

Le service P.O.M.E (Pilotage, Organisation, Méthode, Evaluation) sera créé afin de développer la gouvernance de ce projet. Le service sera rattaché au Directeur général des Services et aura pour mission d'améliorer la performance interne et externe du TCO.

■ Mettre en œuvre des services numériques à l'utilisateur

Le TCO, dans un objectif de mutualisation de ressources dans la mise en œuvre des services numériques à l'utilisateur, va lancer la démarche pour son service de transport scolaire. La plate forme technique s'appuiera sur les préconisations de l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre de la plate forme VDI. A terme pour l'utilisateur, le projet de carte de vie quotidienne du Transport scolaire, permettra à l'utilisateur de s'inscrire en ligne et de recevoir et de régler ses factures en ligne et d'authentifier le passager à l'accès.

Mission prospective

MISSION

La Mission Prospective du TCO a poursuivi en 2010 quatre objectifs. Le premier est de poursuivre le développement de l'usage du SIG au cœur de la collectivité. Le second est de remettre en chantier le projet d'agglomération de 2003 pour d'une part l'actualiser et d'autre part en faire un document de synthèse plus accessible. Le troisième objectif est de poursuivre le dialogue itératif avec le ministère dans le cadre du Cœur d'Agglomération-EcoCité. Enfin le dernier objectif est de contribuer largement aux projets de la collectivité.

EFFECTIF

7 personnes

FAITS MARQUANTS 2010

Coeur d'agglomération et EcoCité

Accueil de la délégation du ministère (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des transports et du Logement, Commissariat général à l'investissement, Caisse des Dépôts et Consignations et les Assistants à Maîtrise d'Ouvrage Alphaville et Barton Willmore) en novembre 2010.

Lors de cet atelier local, nous avons organisé d'une part des visites sur le terrain, préalable nécessaire pour que la délégation comprenne et puisse « sentir » le contexte du Cœur d'Agglomération à la fois semblable philosophiquement aux autres EcoCités – mais sur nombre d'aspects contextuels si différents.



■ Cœur d'agglomération - EcoCité

- Animation des comités techniques et de pilotages de l'EcoCité.
- Elaboration du Kakémono de présentation de l'EcoCité du TCO, document présenté et partagé avec l'ensemble des 13 EcoCités national lors d'un événementiel à Paris en octobre 2010.
- Pilotage et animation de séances de travail : c'est d'ailleurs à ces occasions que nous ont été présentées les suites de la démarche EcoCité pour 2011.

Les financements prévus et le fléchage sont hérités des Investissements d'avenir (ex-grand emprunt) au travers du Fonds « Ville de Demain ». Plus question d'espérer du financement classique en ingénierie, tel est le cadre du cahier des charges Ville de Demain ! Le Fonds ne financera (à hauteur de 35% maximum) que des projets Innovants et Démonstrateurs sur quatre axes cibles : Mobilité, Bâti, Réseaux et Espace Public. L'échéance du 15 mars 2011 est fixée pour les 13 EcoCités comme date limite de présen-

tation des projets candidats au Fonds. Notons toutefois, que sur l'ingénierie, nous avons obtenu un accord de principe de la CDC locale pour réserver une enveloppe – un protocole sera signé en 2011.



■ ADOc : l'information géographique

Les missions confiées à la cellule Adoc (Aide à la décision, observation, cartographie) sont :

- la production des analyses territoriales d'aide à la décision
- la capitalisation de l'information géographique
- l'administration de l'infrastructure de l'information géographique.

A ce titre, la participation au salon IMAGINA 2010 sur la thématique de la 3D dans l'Information Géographique a permis d'établir des contacts et rencontrer des collectivités ayant déjà de l'expérience en ce domaine.

Animation du SDIG (schéma directeur de l'information géographique) et poursuite du déploiement de la IIG (infrastructure de l'information géographique) en lien avec SID (système d'information décisionnel) et Processus

■ Projet d'Agglomération

Elaboration d'une plaquette de présentation allégée du projet d'agglomération et ajustement 2010 des projets associés.

■ Varangues des docks

En 2007, la question double posée au TCO était la suivante : quid du foncier réservé par la commune du Port pour

un équipement structurant dans le cadre de la zac Ville est port ?

D'autre part, quid de l'opportunité d'un centre des congrès, équipement et fonction prévus au projet d'agglomération ? C'est en reliant ces 2 questions qu'est né le concept de « varangues des docks ». Ce concept se dessine autour de fonctions spécifiques (séminaire, musée, accueil de croisière...) et de fonctions connexes (animation, de commerces) en un lieu permettant de renouer avec l'histoire du port (porte d'entrée du territoire). En 2010, rédaction et lancement d'une consultation sur le sujet.

■ Divers

- Accompagnement des porteurs de projet interne sur les dossiers zone arrière portuaire et grands équipements.
- Représentation du TCO au Comité de pilotage de la darse de grande plaisance
- Participation à la mission de coopération sur Toamasina au titre aménagement-urbanisme-SIG.

PERSPECTIVES 2011

■ Poursuite du travail sur la ville de demain

- Poursuite du travail sur Ville de Demain et sur le SIG.
- Fusion avec la direction de l'aménagement dans le cadre de la réorganisation du pôle territorial.

Politique de la ville Développement culturel et sportif

MISSION

Le TCO met en œuvre les actions du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) dans le domaine de l'insertion.

En termes d'action culturelle, le TCO favorise la diffusion et la pratique artistique en matière des arts de la scène et des arts plastiques.

Sur le volet sportif le TCO est principalement axé sur le soutien et le développement de la pratique des sports de nature.

EFFECTIF

8 personnes

BUDGET

Politique Ville : 1703 K€
Culture : 538 K€
Sport : 47 K€

LE PLIE EN CHIFFRES

▶ 919 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du PLIE

▶ 107 personnes ont obtenu un contrat de travail de plus de 6 mois.

FAITS MARQUANTS 2010

Développement des Ateliers Chantiers d'Insertion

Implication forte du service insertion sur le développement des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) : finalisation d'un guide méthodologique pour la mise en œuvre des chantiers; recherche de la diversification des types de chantier ; soutien aux chantiers communaux par le biais du Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).



Internalisation de la fonction d'animation du PLIE

Recrutement d'un chargé de mission au sein du service Insertion. Trois personnes sont ainsi chargées de l'animation

du partenariat et de la gestion administrative et financière.

Organisation d'un séminaire sur les orientations culturelles

Développement de l'enseignement artistique ; Aide à la création ; Soutien au

Séchoir, à l'Espace Leconte Delisle et au Kabardock.

Prise de compétence du TCO pour 3 premiers sites d'escalade en plein air

Le site des Rampes de Plateau Caillou, celui de la Ravine Trois-Bassins et celui

de la Ravine des Colimaçons.

■ Définir, mettre en œuvre les actions et animer le partenariat relatif à l'emploi, à l'insertion et au développement économique

Le TCO a en charge avec les les partenaires de l'équipe territoriale pour l'insertion et l'emploi :

- le développement et suivi des ateliers chantiers d'insertion (ACI)
- le guide méthodologique des ACI
- la définition du schéma de la création d'activité.

En matière de création d'activité :

- Financement et suivi de la Coopérative d'activités et d'emplois dédiée aux services à la personne « Dynamiques Services »,

- Aide à la mise en place de projets innovants et porteurs d'emplois (projet de recyclage de déchets textiles par exemple avec Emmaüs et l'association Citoyens Contre le Chik).

- Financement et suivi des structures accompagnatrices à la création d'activités (suivi de AD2R, participation à la mise en œuvre du dispositif NACRE : nouvel accompagnement à la création et reprise d'entreprise, porté par la Direction du Travail et la Caisse des dépôts et consignations.

En matière d'Insertion :

- Financement et suivi de la coordination des plateformes de services de proximité (Rivière des Galets, Plateau Caillou, Guillaume, Saline, Trois Bassins et Piton St Leu).

- Mise en œuvre du dispositif PLIE : pilotage, animation du partenariat, définition de la programmation des actions d'accompagnement et de formation, suivi individualisé des bénéficiaires :
 - o 919 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du PLIE, dont 176 participants en accompagne-

ment « entreprises ».

- o 519 personnes sont entrées dans dispositif en 2010 (objectif annuel moyen 347), et 107 ont eu une sortie « positive » soit CDD > 6 mois hors contrats aidés, CDI, ou formation qualifiante.

- Suivi des ateliers chantiers d'insertion (ACI) par aide au montage et suivi d'actions individuelles en collaboration avec les communes et services internes du TCO (ex : ACI dans le cadre du Sentier littoral Ouest)

- Recherche et réflexion sur la réalisation d'ateliers et chantiers d'insertion (lancement de l'étude relative à l'ACI de Réparation et location de vélos) en vue de l'année 2011

- Aide à la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics : préparation de la matinée d'échanges en partenariat avec les Maisons De l'Emploi des autres micro-régions

- Collaboration sur divers dossiers : participation à la mise en place des forums de l'insertion dans les communes ou forum de la formation professionnelle avec les collèges de l'ouest...

En matière d'éducation :

55 projets d'éducation à l'environnement des publics scolaires du 1er degré ont été retenus, suite à l'appel à projet annuel du TCO, pour un montant total 84 613 €, qui se déroulent sur l'année scolaire 2010/2011.

En matière d'habitat :

Le TCO participe, à hauteur de 10 000 €, au financement de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) qui offre une nouvelle réponse depuis quelques années grâce à la gestion des logements privés au bénéfice des publics en difficulté.

■ Encourager et accompagner les projets artistiques et culturels

Les réalisations ont porté sur le financement :

- d'ateliers de pratique artistique qui mettent en avant un art et une pédagogie, et sont portés par un intervenant via une structure associative. Ils se sont adressés à des publics variés (adultes, enfants, groupes ...) et déroulés dans plusieurs contextes (scolaire, maisons



de quartiers, organisation d'évènements festifs, associations d'amateurs. etc...)

- de résidences d'artistes qui consistent à « installer » de manière provisoire un artiste dans une ville, un quartier. Le public assiste au processus de création artistique, y est sensibilisé.

- Le soutien aux structures Le Séchoir et Kabardock pour la mise en place d'un programme de diffusion de spectacles et d'aide à la création, en privilégiant notamment la décentralisation dans les quartiers du territoire.

■ Mettre en oeuvre l'enseignement artistique

L'année 2010 n'a pas pu voir d'avancée significative sur la concrétisation d'une offre d'enseignement, l'objectif de travailler sur le projet pédagogique est reporté sur l'année 2011.

Deux projets d'investissement sont suivis en vue de disposer de lieux d'enseignement

- la réhabilitation des annexes de la propriété du TCO à Trois Bassins (programme de réhabilitation et dossier de subvention au Département)

- la construction de l'équipement culturel communal à Saint-Leu (financement TCO dans le cadre de l'opération ANRU).

EN CHIFFRES

► 55 projets d'éducation à l'environnement ont été retenus pour un montant total de 84 613 € au bénéfice de 6600 enfants



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2010 en K€

Politique de la Ville

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010
Etudes diverses	85	41	-
Aménagt Chantiers d'insertion (dont route Hubert Delisle)	30	130	-
Terrain Centre d'hébergement d'urgence	203	-	-
Aménagt matériel cyber-bases	7	70	6
Autres	-	5	-
Dépenses d'investissements	325	246	6
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010
PLIE	-	630	1 142
Autres frais de fonctionnement	78	121	120
Subventions aux associations	333	411	441
Dépenses de fonctionnement	411	1 162	1 703

Développement culturel & sportif

INVESTISSEMENTS en K€	2008*	2009*	2010
Etudes diverses	25	0	15
Dépenses d'investissements	25	0	15
FONCTIONNEMENT en K€	2008*	2009*	2010
Frais de fonctionnement divers	8	9	9
Subventions aux associations sport	6	4	47
Subventions aux associations culture	113	371	538
Dépenses de fonctionnement	127	384	594

(2008* & 2009* = données financières «Culture et Sports» confondues)

	2008	2009	2010
FCTVA	7	48	7
Subventions d'insertion	137	-	-
CMO			12

Recettes d'investissements	144	48	19
----------------------------	-----	----	----

	2008	2009	2010
Subventions Etat	-	-	51
Remboursement subventions	-	10	6

Recettes de fonctionnement	-	10	57
----------------------------	---	----	----

	2008*	2009*	2010
FCTVA	-	-	-
Dégrèvt sur Taxe foncière	-	-	1
Recettes de fonctionnement	-	-	1

PERSPECTIVES 2011

■ Réorganisation

Réorganisation de la direction avec le regroupement des compétences Tourisme, Sport, Culture et Cyberbases.

■ Aménagements

Poursuite des opérations d'aménagement : Dos d'Ane, camping, sentier littoral, sites d'escalade...

■ Soutiens financiers

Poursuite des soutiens financiers aux offices de tourisme, aux actions culturelles et lancement d'une DSP sur l'enseignement artistique.

Ressources humaines

MISSION

La direction des ressources humaines gère les processus concernant la gestion du personnel (recrutement, absence, formation) qui viennent en appui au fonctionnement des autres directions.

La DRH gère par ailleurs les processus concernant la gestion des moyens courants de l'établissement ainsi que la qualité.

EFFECTIF

24 personnes dont 5 dédiées aux ressources humaines

BUDGET

8 540 K€ dédiés aux dépenses de personnel

EN CHIFFRES

▶ Au 31/12/2010, le TCO comptait 199 agents, dont 103 titulaires, 82 contractuels et 14 en emplois aidés

▶ 52 % des agents du TCO sont titulaires. En métropole, ce chiffre avoisine les 70 %

FAITS MARQUANTS 2010

Réalisation de grands chantiers en ressources humaines

- Mise en œuvre d'une majoration salariale pour les plus bas salaires – 73 agents concernés (mars 2010)
- Adoption des nouvelles règles d'attribution des véhicules de service et des téléphones portables (mai 2010)
- Versement de la Nouvelle Bonification Indiciaire (août 2010)
- Renforcement de l'accompagnement individuel des agents avec la mise en œuvre d'un support psychologique (septembre 2010)
- Adoption du règlement interne de formation (décembre 2010)
- Refonte du régime indemnitaire (décembre 2010)

■ Structuration des services

Le TCO poursuit la structuration de ses services en mettant notamment l'accent sur l'exploitation de ses services publics (direction de l'environnement) et la production (direction des investissements et du patrimoine).

L'année 2010 se caractérise ainsi par une croissance des effectifs du TCO (+14 % entre 2009 et 2010).

L'impact financier de la croissance des effectifs (impact des mouvements constatés en 2009 et mouvements réalisés en 2010) représente 11% de la masse salariale réalisée de 2010 (8 540 000 €), qui croît de +21% entre 2010 et 2009.

■ Analyse de l'évolution des effectifs et de la répartition statutaire

Evolution des effectifs 2010

Mouvements enregistrés :

Total des entrées : 30 (dont 20 nouveaux recrutements, 10 remplacements) contre 27 en 2009 et 21 en 2008

Total des sorties : 5 contre 11 en 08

Principaux nouveaux recrutements :

- Direction des investissements avec 5 agents (1 chargé d'opérations- catégorie A, 3 surveillants de travaux -ca-

tégorie B, 1 gestionnaire administratif et financier – catégorie B)

- Direction de l'environnement : 2 nouveaux chargés de mission (1 catégorie A : chef de projets et 1 catégorie B : prévention des déchets), ré internalisation du n°vert (4 agents de catégorie C), contrôle d'exploitation (1 agent de catégorie C)

- Direction des ressources humaines (1 agent d'entretien – catégorie C et 1 assistante gestion des moyens – catégorie C)

- Direction de la Politique de la ville et du développement culturel sportif (1 chargé de mission PLIE – catégorie A)

- Direction générale des services (2 chargés de mission catégorie A – marchés publics)

- Direction de l'aménagement (1 agent d'accueil/entretien pour la gestion du site de la pointe de Trois-Bassins/1 chargé d'études de la nappe phréatique de Cambaie)

- Direction informatique : 1 animateur cyber-base

Répartition statutaire 2010

Si l'effectif du TCO reste composé majoritairement de titulaires (52% au 31/12/2010), le rythme de progression de ces derniers (+7% entre 2009 et 2010) tend à stagner au profit de la catégorie des contractuels (+37%).

L'augmentation de la part des contractuels se décline de la manière suivante:

- Catégorie A : +18% soit + 2 agents
- Catégorie B : + 50% soit + 2 agents
- Catégorie C : + 29% soit +14 agents.

La forte progression des agents de catégorie C contractuels ne traduit cependant pas une précarisation de ces emplois.

En effet, 9 agents sur 14 ont été placés dans des processus d'intégration (application de la circulaire préfectorale de 2006) permettant d'obtenir un CDI au bout de 6 ans d'ancienneté.

Enfin, on notera que la part des contrats aidés en 2010 (7%) est équivalente à 2009 (8%).

FOCUS

▶ Trois catégories statutaires composent l'effectif du TCO au 31/12/10 :

- titulaires : 52% (contre 56% au 31/12/09)
- contractuels de droit public : 41% (contre 35% au 31/12/09)
- emplois aidés : 7% (contre 8 % au 31/12/09).

■ **Formations**

Le taux de formation a sensiblement augmenté entre 2010 (51%) et 2009 (40%) :

- 82 % agents catégorie B
- 68 % agents catégorie A
- 41 % agents catégorie C
- 29 % emplois aidés

■ **Absences**

Le taux d'absentéisme se maintient aux alentours de 2% en 2010 avec cependant une forte progression du taux d'absentéisme des agents de catégorie C (6,3 % en 2010 et 3,2 % en 2009) pour congé de longue maladie, accident de travail).

FOCUS

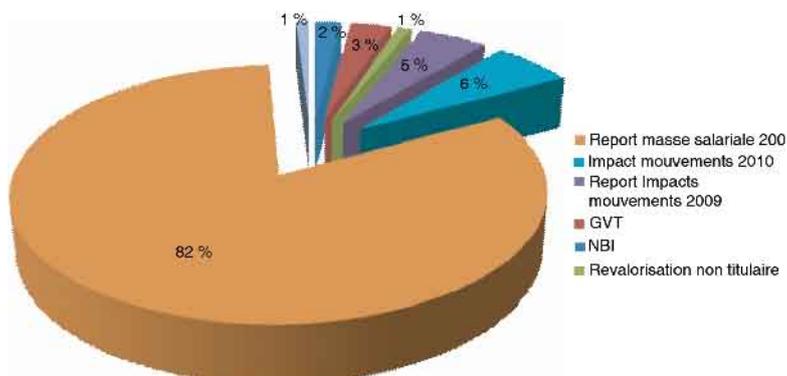
▶ Malgré l'augmentation de 14% de ses effectifs, les dépenses de personnel du TCO ramenées aux dépenses totales de fonctionnement restent en deçà des ratios observés dans les autres agglomérations du département.

PERSPECTIVES 2011

Les chantiers en ressources humaines à mener sur 2011 concernent :

- Rédaction du règlement intérieur du personnel
- Etude sur la classification des postes de l'établissement
- Mise en œuvre de la participation aux frais de mutuelle

Décomposition de la masse salariale 2010



FOCUS

▶ Evolution de la masse salariale

- 2008 : 6,09 M€
- 2009 : 7,03 M€
- 2010 : 8,54 M€

Informatique

MISSION

La Direction Informatique se positionne comme un véritable service de support aux Directions opérationnelles composant la collectivité.

Ses missions principales sont :

- Mettre en place une stratégie et développer un Système d'Information
- Administrer l'environnement technique
- Exploiter l'environnement applicatif
- Assurer la fonction support aux utilisateurs (relation Client/Fournisseur, gestion de la demande et qualité de service)
- Assurer la communication et la dématérialisation (messagerie, plateforme d'échange collaborative, intranet-extranet-internet)
- Gérer les Cyber-bases et les Cyber-bus et leurs missions

EFFECTIF

30 personnes

BUDGET

662 K€

Fonctionnement : 252 K€

Investissement : 410 K€

FAITS MARQUANTS 2010

Recrutement d'un nouveau directeur

L'année 2010 fut une année très particulière et transitoire pour la Direction Informatique pour les raisons suivantes :

- finalisation du Schéma Directeur Informatique
- départ du Directeur Informatique (31/05/2010)
- recrutement d'un nouveau Directeur Informatique (01/09/2010) qui a en charge d'exécuter autant que possible les lignes directrices présentées par le Schéma Directeur Informatique (2010-2012), à savoir :
 - ⇒ mettre en place le schéma Directeur Informatique sans pour autant recourir à une externalisation totale
 - ⇒ mettre en place une nouvelle organisation permettant de cloisonner

des activités de développement de solutions pour les Directions opérationnelles et les activités d'exploitation

- ⇒ renforcer les compétences et les ressources en phase avec les attentes
- ⇒ dimensionner les équipes informatiques sur la base des demandes d'investissement prioritaires ;
- ⇒ suivre les développements (y compris pour les développements Web) réalisés par des partenaires externes
- ⇒ mettre en place une relation Client/Fournisseur

Les opérations et les projets 2010

- Ré-internalisation du Centre d'Appels Téléphoniques (n°vert) en collaboration étroite avec la direction environnement.
- Pilotage de la réalisation du site internet www.accessiweb.re avec vocalisation des pages internet
- Lancement d'un marché de collecte et de valorisation des déchets DEEE
- Lancement du marché pour la fourniture Internet du TCO
- Lancement du marché pour la fourniture des services électroniques (accès à la messagerie, noms de domaine, hébergement des sites...)
- Acquisition de divers matériels et logiciels
- Acquisition de logiciels antivirus pour l'ensemble des Cyber-bases et Cyberbus
- Finalisation du renouvellement des postes de travail des agents
- Acquisition d'un serveur pour la sécurité du réseau
- Lancement du marché pour le renouvellement des accès Internet des Cyber-bases (doublement des débits disponibles)

- Lancement d'un marché pour l'optimisation du réseau électrique ondulé
- Acquisition de copieurs multifonctions et leur maintenance associée
- Lancement du marché de maintenance des installations de téléphonie fixe
- Lancement d'un marché d'acquisition de certificats électroniques
- Lancement des marchés relatifs aux maintenances et assistances des diverses plateformes applicatives (Cindoc, SharePoint, MSPProject, SQL Serveur)
- Lancement d'un marché d'externalisation du stockage sécurisé des supports des sauvegardes de la collectivité

FOCUS

► 16 876 personnes sont inscrites dans les cyber-bases du TCO

Sur l'ensemble du réseau réunionnais, on en compte 35 852.

Les cyber-bases du TCO accueillent donc 47 % des inscrits.



■ Le parc informatique

Le parc informatique (postes de travail, serveurs, périphériques, téléphones, débits réseaux) connaît d'année en année une évolution proportionnelle à l'augmentation de la masse salariale de la collectivité.

■ L'activité Cyber-bases

De 2009 à 2010, le nombre d'inscrits a considérablement augmenté. On aperçoit la constance de l'évolution d'environ 2000 nouveaux inscrits par an.

En ce qui concerne les visites, après un palier dans l'évolution, nous constatons une baisse du nombre de visites annuelles.

Ceci pourrait être expliqué comme une conséquence directe du développement des Technologies de l'Information et de la Communication, à savoir la chute de prix des équipements pour le particulier et la baisse des prix des offres de fournitures d'accès Internet par les opérateurs.

De plus, l'apprentissage de l'outil informatique devient de plus en plus une généralité pour les scolaires.

Enfin, l'offre de service de l'activité n'a pas vraiment évolué depuis ces 6 dernières années et donc peut-être doit on revoir cette dernière en fonction du contexte qui n'est plus du tout le même.

Cependant, cette baisse ne concerne que l'accueil individuel du public. En effet, en ce qui concerne les événementiels, les Cyber-bases participent chaque année à de plus en plus de nouvelles manifestations, en plus de celles qui sont récurrentes.

Et en ce qui concerne les conventions, la qualité des animations permet de fidéliser les partenaires depuis des années et d'en attirer de nouveaux. Malgré tout, les Cyber-bases restent continuellement en quête de nouveaux partenaires.



EN CHIFFRES

▶ En 2010, les 6 cyber-bases du TCO ont enregistré 31 457 visites, ce qui représente 51% des visites à l'échelle régionale.

FOCUS

▶ Le TCO compte 6 cyber-bases et 4 cyber-bus.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2010 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010
Etudes diverses	27	33	64
Logiciels divers	119	71	165
Matériels bureau et informatique	85	96	162
Autres dépenses	3	4	14
Dépenses d'investissements	235	204	410

FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010
Maintenance	83	92	99
Frais de télécommunication	44	23	87
Autres dépenses	102	94	66
Dépenses de fonctionnement	229	209	252

	2008	2009	2010
FCTVA	3	47	68
Recettes d'investissements	3	47	68

	2008	2009	2010
Pénalités sur marchés	-	-	2
Recettes de fonctionnement	-	-	2

PERSPECTIVES 2011

■ La réorganisation et le renforcement des ressources et compétences

vont se poursuivre avec les recrutements suivants :

- Un Responsable technique (arrivé depuis le 01/02/2011)
- Un Chef de projet métier (arrivé depuis le 01/03/2011)
- Un Technicien d'exploitation
- Le remplacement du Référent support utilisateur-gestionnaire de parc suite au départ d'un agent courant mi-2010

■ L'activité Cyber-bases et Cyber-bus

n'a pas été abordée dans le cadre du Schéma Directeur Informatique. Une approche prospective concernant un nouveau rattachement fonctionnel et hiérarchique, en cohérence avec les missions exercées, sera posée en 2011.

■ Le déménagement

C'est un gros projet à considérer par la Direction. En effet, afin de pouvoir envisager des travaux de réhabilitation du siège, des déconcentrations multiples et successives du personnel de la collectivité sont envisagées à la mi-2011, puis à la mi-2012. La Direction Informatique devra gérer plusieurs marchés et problématiques afférentes à ces déménagements.

■ La refonte des infrastructures

Après un période d'analyse de l'existant, il est envisagé la refonte complète des infrastructures matérielles et réseaux et il sera nécessaire de revoir dans son intégralité l'architecture technique afin de pouvoir envisager l'avenir sur des socles technologiques cohérents et solides (sécurisation, fiabilité, évolutivité, performance ...)

■ Des priorités techniques

De nombreux objectifs techniques sont planifiés de manière prioritaire :

- **A court terme** (fin 2011) :
 - Mise en place d'un système palliatif de sauvegarde pour faire face aux urgences
 - Supervision de l'ensemble des équipements et des liaisons
 - Centralisation des mises à jour Microsoft pour les PC et les serveurs
 - Sécurisation de l'authentification des agents sur le réseau
 - Intégration des infrastructures IIG (SIG) dans les infrastructures de la Direction

- A moyen terme (mi-2012)

- Mettre en œuvre un nouveau réseau LAN au siège
- Définir les réseaux des sites distants
- Regrouper les liaisons Internet/CAT/ autres derrière un seul pare-feu

- A plus long terme (fin 2012)

- Mettre en œuvre un SAN sécurisé
- Consolidation/Virtualisation / Rationalisation des serveurs
- Comment réutiliser les infrastructures existantes ?
- Mettre en œuvre « Bacula » pour la sauvegarde centralisée
- Mettre en œuvre un nouvel « Active Directory » (annuaire centralisé d'identification et d'authentification)

■ Piloter et accompagner les directions opérationnelles dans la mise en oeuvre de projets métiers informatiques

Grâce à la consolidation du Département Etude et Développement, il est envisagé de piloter et d'accompagner les Directions opérationnelles dans la mise en œuvre de projet métiers informatiques :

- Mise en œuvre d'une solution de gestion de marchés publics
- Migration en full Web de la Gestion des ressources humaines et dématérialisation de la gestion des absences
- Mise en œuvre du contrôle des présences (système de pointage et de contrôle des horaires)
- Déconcentration des fonctionnalités de la Gestion Financière
- Généralisation de la dématérialisation du contrôle de légalité
- Accompagnement du projet Archives
- Accompagnement des Directions pour la structuration du contenu dans l'outil collaboratif transversal Share-Point
- Accompagnement sur les évolutions de la plateforme « Kimoce » du Centre d'Appel Téléphonique (V5, suivi sous-traitant, dossier usager, généralisation...)
- Eventuellement étude préalable ou d'opportunité concernant le lancement du projet de gestion patrimoniale et de référentiel commun...

■ Mise en place d'une Charte d'utilisation des outils informatiques

Cette Charte d'utilisation des outils informatiques sera avant tout un document d'information de référence, qui aura pour objet :

- de définir les conditions générales et particulières d'utilisation par le personnel des moyens et ressources informatiques et de télécommunications mis à sa disposition par la collectivité;
- de porter en parfaite transparence à la connaissance des utilisateurs les dispositifs mis en place pour garantir la sécurité des systèmes.

■ Un correspondant informatique et libertés

Sous couvert de la Direction Générale la Direction Informatique souhaite désigner un « Correspondant Informatique et Libertés » (CIL) dont les missions seront les suivantes :

- veiller au respect de la loi Informatique et Libertés dans la collectivité;
- dresser la liste des traitements qui sont mis en œuvre ;
- assurer un rôle de conseil, de recommandation et d'alerte, s'il constate des manquements il doit en avertir le responsable des traitements, puis si nécessaire la CNIL ;
- il doit être consulté préalablement à la mise en œuvre des traitements ;
- il reçoit les réclamations et requêtes des personnes concernées par les traitements (clients, usagers, personnel...); il est chargé de répondre aux demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition.

Finances

MISSION

La Direction des services financiers (DSF) fait partie du pôle ressources, avec la direction des ressources humaines et la direction du service informatique. Elle se compose d'un pôle budgétaire et d'une cellule analyse et prospective.

Ses missions principales sont :

- Mettre en œuvre la politique financière de l'agglomération définie par les élus :

- o Elaborer des outils d'aide à la décision

- Elaborer et exécuter le budget en étroite collaboration avec les directions opérationnelles

- o Préparer le budget du TCO

- o Exécuter le budget conformément aux crédits inscrits

- o Optimiser l'encaissement des recettes

- o Coordonner la préparation du rapport d'activités

- Sécuriser le portage financier de toutes les opérations inscrites au PPI 2009-2015

- o Contenir l'évolution des charges de fonctionnement afin de garantir sur le long terme notre capacité d'autofinancer nos investissements

- o Piloter le suivi des opérations d'investissement

- o Gérer la dette et la trésorerie

- o Gérer les risques externes (associations, SEM...)

EFFECTIF

9 personnes

FAITS MARQUANTS 2010

Fiabiliser le processus d'exécution budgétaire

Dans le cadre du marché relatif à la formalisation des processus engagé depuis maintenant 3 ans, un des axes qui a été mis en exergue est l'optimisation du fonctionnement des directions supports, notamment de la direction des services financiers.

Un des enjeux associés est clairement de fiabiliser le processus d'exécution budgétaire, avec comme actions prioritaires, la formalisation des procédures, la déconcentration et la dématérialisation des procédures d'engagement.

■ Conduite d'une analyse financière sur la capacité d'investissement du TCO dans le cadre du PPI 2009-2014

En étroite collaboration avec le cabinet Ressources Consultants Finances, une étude a été lancée afin d'évaluer la faisabilité financière de notre PPI. En effet, compte tenu des enveloppes financières conséquentes (148 M€), c'est un exercice qui s'impose dans un contexte économique et financier contraint.

Afin de conserver sa capacité financière à investir, le TCO devra maîtriser au mieux l'évolution de ses charges de fonctionnement. Une évolution de l'ordre de 4,8 % par an permettrait de réaliser un volume d'investissement de 25 M€ par an en moyenne, sans actionner le levier fiscal sur les ménages.

Cependant, le plan de financement du PPI prévoit un volume prévisionnel d'emprunt de 89 M € (64% du plan de financement) qui reste compatible avec nos marges de manœuvre.

■ Formalisation des processus du TCO – ateliers d'exécution budgétaire

Des groupes de travail ont été formés autour de thématiques différentes.

Un premier groupe constitué uniquement des agents de la DSF a permis d'identifier les activités inhérentes à une direction des finances.

Par ailleurs, à partir des constats formulés par les directions opérationnelles,

l'objectif a été de déterminer des pistes pour améliorer la fonction support de la DSF. Ce travail a été fait dans le cadre d'un atelier constitué de la DSF, des responsables administratifs et financiers et du service marché.

Processus cible validé pour le circuit de la dépense: déconcentrer certaines tâches au niveau des directions : saisie des fiches marchés et des avenants qui en découlent, saisie des demandes d'achat... afin de recentrer les missions de la DSF sur l'aspect contrôle des données saisie dans le logiciel de gestion financière.

Processus cible validé en termes de préparation budgétaire : avancer le calendrier budgétaire de septembre au lieu d'octobre, saisie des lignes budgétaires par les directions, leur communiquer des éléments prospectifs dès le mois de juillet pour élaborer au mieux le budget N+1.

Enfin, pour évaluer son activité annuelle, des indicateurs de gestion ont été établis par activité. Les indicateurs disponibles étant détaillés ci-dessous.

■ Indicateur de gestion : taux de rejet des mandats de paiement

On note que le nombre de mandats rejetés est faible : 68 mandats sur 4932, soit un taux de rejet de 1%. On constate même une diminution par rapport à 2009. C'est un indicateur qui fera l'objet d'une communication mensuelle aux directions, l'objectif étant que tous les mandats soient payés dans le délai réglementaire de 30 jours.

■ Indicateur de gestion : suivi du délai global de paiement

29 jours contre 30 jours réglementaires

■ Communication financière

Des états mensuels de dépenses ont été mis en place et ont été communiqués aux directions. Ces états ont été établis pour le suivi du budget d'investissement. Objectif : mettre en place un véritable outil de pilotage à destination des directions. Cette information sera étendue au budget de fonctionnement dès l'année prochaine.

EN CHIFFRES

► Indicateur de gestion : économie générée par la gestion active de la dette

2008:	152 k €
2009:	296 k €
2010:	157 k €

FOCUS

► Gestion active de la trésorerie : Compte tenu de la trésorerie disponible et des possibilités offertes par ses contrats d'emprunt, le TCO a pu réaliser des économies en termes de frais financiers.

PERSPECTIVES 2011

■ Poursuivre les chantiers engagés en 2010 dans la continuité de la formalisation des processus du TCO

Suite aux préconisations formulées par le bureau d'études KPMG, deux chantiers devront être engagés et finalisés pour la fin de l'année 2011:

- d'une part, déconcentrer la préparation budgétaire au niveau des directions et adosser le budget aux orientations et choix stratégiques du TCO pour rationaliser la préparation budgétaire et améliorer la lisibilité du budget.

- d'autre part, sur le circuit de la dépense, déconcentrer et dématérialiser les procédures d'engagement au niveau des directions, et rationaliser le circuit de vérification des factures, pour fiabiliser le processus d'exécution budgétaire.

■ Formaliser le guide de procédures interne à la DSF

L'objectif de cette démarche est de rappeler les bonnes pratiques en matière de paiement d'une facture et contribuer ainsi à un meilleur fonctionnement de la collectivité.

Communication institutionnelle

MISSION

Rattaché à la Direction Générale de Services, le service Communication est

un service transversal dont les activités dépendent essentiellement des projets et actions menés par les autres services de la communauté d'agglomération.

Ses missions principales sont de :

- promouvoir la communauté d'agglomération, ses actions et
- informer les différents publics,
- élaborer et mettre en œuvre des plans de communication,
- gérer les relations avec la presse
- conseiller et accompagner les services en matière de communication,
- réaliser les reportages photos, vidéos et les spots radio,
- mettre à jour le site internet
- réaliser les supports de communication et d'information.

EFFECTIF

3 personnes

BUDGET

386 K€

FOCUS

▶ 16 474 personnes ont pu être sensibilisées à la gestion des déchets et à leur valorisation

▶ 1396 personnes ont visité les sites de traitement des déchets

FAITS MARQUANTS 2010

Développement des relations avec la presse

L'année 2010 a été marquée par une multiplication des relations presse passant de 19 en 2008 à 67 en 2010.

Cette croissance provient en partie de la volonté de développer la notoriété du TCO et de recourir aux médias

pour informer la population.

D'un autre côté, il convient de noter l'augmentation des demandes des journalistes sur des dossiers précis.

Augmentation des créations de supports

Le service connaît depuis 2009 une nette augmentation de demandes de conseils et de créations de supports et actions de promotion des activités des autres directions.

Cela est dû en partie au renforcement des services en termes d'effectifs.

Les animations publiques et scolaires

Avec l'appui de médiateurs de l'environnement de Cycléa, de nombreuses animations et sensibilisations publiques et scolaires ont pu avoir lieu.

- La sensibilisation des associations et des scolaires :

En 2010, 16 474 personnes ont pu être sensibilisés à la gestion des déchets et à leur valorisation, contre 11 129 en 2009, 11 080 en 2008.

239 enfants ont pu cette année travailler avec le studio bus (95 en 2009). Cet équipement est une version itinérante d'un studio d'enregistrement audio à but éducatif. Il permet de favoriser la réflexion et l'expression par la réalisation de supports audio phoniques.

- L'organisation des visites de sites de traitement des déchets :

Sites visités : station de transit, station de compostage, déchèteries et centres de propreté pour les associations, les scolaires, etc.

En 2010, 1396 personnes ont visité ces sites contre 2 032 en 2009, 2 710 en 2008.

Le nombre de visites a baissé dès juillet 2009 suite à l'incendie du centre de tri de Cycléa, équipement très prisé par les scolaires.

- Les animations publiques :

Le TCO a participé à de nombreuses manifestations publiques : fêtes commerciales, Semaine du développement durable (avril), Fête de la mer, Fête de la famille, Semaine de la réduction des déchets, Semaine de la Mobilité, Fête de la forêt, Randos vélos, Route des Tamarins, ...

Les interventions ayant trait pour la plupart à la gestion des déchets ont été faites en partenariat avec les médiateurs de l'environnement de Cycléa.



■ La réalisation de supports de communication et d'information

- réalisation, impression et distribution de plaquettes pour la déchèterie de Trois-Bassins, les séminaires Transport, Energie, mini randos vélos, semaine de la mobilité, le Grand Ouest, Itinéraires privilégiés, création d'activités, projet d'agglomération,
- création d'adhésifs pour la gestion des déchets en habitat collectif, les refus de tri, rentrez votre poubelle, Points de regroupement, Stop Pub, Collecte en C3, D3E...
- création d'expositions, panneaux et affiches pour les randos vélos / l'îlot zéro déchets / semaine de la mobilité / fermetures de services / semaine du développement durable / gare routière de St Paul / Pointe de Trois-Bassins / Expositions respect bus, vivre et habiter autrement, déchets, énergie, bilans collecte sélective / panneaux de chantiers rue St Louis, extraction de Cambaie, Itinéraires privilégiés, panneaux dépôts sauvages, panneau circulation déchèterie de Trois-Bassins/ avis de passage enquête environnementale, pied d'immeuble, composteurs, D3E...
- création de logos et d'identité pour PDU / Access'kar'ouest / DDD / Energies Ouest / Pictos électroménagers et appareils écrans / Ilôt zéro déchet.

■ Les communiqués presse et insertions publicitaires

En 2010, 19 campagnes de promotion et d'information ont été menées dans la presse écrite (16 en 2009) dont

- 4 ont concerné l'environnement (déchets coûts, impacts, ... dans Visu magazine / dépôt huiles usagées / îlot Zéro déchet / fermeture du n° vert)
- 7 les transports (randos vélos juin et sept / inscription aux transports scolaires / semaine de la mobilité / PDIE zac 2000 / transports scolaires : grève éducation nationale sept et oct)
- 3 le tourisme et l'économie (aire naturelle de camping juillet+oct+déc / grand ouest dans n° spécial Patrimoine Unesco / économie Foire des Mascareignes)
- 5 l'administration générale (fermeture des services les 17/09, 15, 24 et 31/12 et la recherche de locaux.



■ Les communiqués presse et insertions publicitaires

- 4 créations de spots radiophoniques (2 en 2009) sur la SDD sans ascenseur, les randos vélos (juin et sept), la semaine de la mobilité
- 5 réalisations de vidéos (11 en 2009) sur la remise des médailles, l'aménagement Pointe de TB, le projet d'agglomération - Eco cité (synopsis), le salon du tourisme, la délégation Eco cité
- 49 reportages photos (27 en 2009) sur l'environnement (centres de propreté / station de compostage / séminaire énergie / qualitri / opération rentrez votre poubelle / Conférence de presse village solaire Eperon / visite de sites délégations mahoraise / Ilôt zéro déchet / classe de ville), le transport (gare routière / arrêts de bus / randos vélos / Itinéraires privilégiés / route tamarins), la culture (Blanche Neige / Famille Zygote / Ma main gauche / La part des anges / les rats / les petites erreurs / la mort en cage), l'aménagement (pointe de Trois-Bassins / délégation Eco-Cité / Sortie terrain Habitat / Route Hubert Delisle), le tourisme / Economie (St Gilles les Bains / Nouvelle darse de pêche / ZI Le Port / Salon du Tourisme / Délégation Durban / Sortie Maïdo), les ressources humaines (remise des médailles).

■ Les relations presse

- Invitation de la presse à tous les Conseils Communautaires

- Sollicitations de la presse : sur les 55 (52 en 2009 et 15 sollicitations en 2008) demandes d'informations des journalistes :

- 21 (23 en 2009 et 7 en 2008) ont concerné l'environnement (carcasses de véhicules / Grève Véolia / Collecte et traitement des D3E / chiffres sur les déchèteries / lutte contre chikungunya / Ciged / dépôts sauvages / fourrière animale mise en demeure / verbalisation / huiles usagées de vidange /

chiens errants ...),

- 11 (10 en 2009 et 1 en 2008) les transports (gare routière de St-Paul, itinéraires privilégiés / rentrée scolaire / transports scolaires / vélib St Paul / méthanisation bus, ...),
- 5 (4 en 2009 et 2008) l'économie/tourisme (Office du tourisme intercommunal / camping / taxe de séjour),
- 7 (11 en 2009 2 en 2008) l'aménagement (Littoral de Trois-Bassins, Zac four à chaux, Eco-Cité, remorque énergétique...),
- 2 (1 en 2009) la politique de la ville (centre funéraire),
- 1 la culture (école intercommunale et le projet culturels)
- 2 les finances (réforme taxe professionnelle)
- 6 (3 en 2009) les affaires générales (présence des élus aux Conseils Communautaires / Indemnités et écarterments des élus / recours marchés / service minium...).

- Points presse et conférences de presse : 12 rencontres (10 en 2009 et 4 en 2008) ont été organisées sur les thèmes suivants : label qualitri / nouvelles lignes kar'ouest / centres de propreté Plateau Caillou et de Carrosse Roquefeuil / Opération Rentrez votre poubelle / Cycléa / Aire naturelle de camping / Déchèterie de Trois-Bassins / Semaine de la mobilité, Eperon Village Solaire / Itinéraires privilégiés / Semaine de la réduction des déchets.

EN CHIFFRES

▶ 12 rencontres avec la presse (hors conseils communautaires) ont été organisées en 2010





La réalisation de supports des journaux du TCO

- « Cinq communes à la Une » : édité en 65 000 exemplaires, ce support est distribué en porte à porte dans tous les foyers du territoire.

Destiné à informer la population des projets et actions de la communauté d'agglomération, 4 éditions de 5 communes à la Une ont pu paraître cette année.

- « La Lettre interne du TCO » est un petit journal édité en 5 500 exemplaires. Ce support est distribué aux agents et élus du TCO et des communes adhérentes.

Véritable lien entre l'administration du TCO, ses agents, ses élus et ses collaborateurs communaux, la lettre interne permet à chacun d'être informé des missions et des dossiers d'actualité sur lesquels les services du TCO travaillent. Cette lettre est parue 4 fois.



Actions diverses

- Réalisation de la carte de vœux,
- Réalisation de cartes de visite,
- Création de jeux pour les animations puzzles, dominos, paires, mots croisés, mots mêlés.
- Communication sur notre site internet www.tco.re (mises à jour hebdomadaires)
- Lancement de 5 consultations (objets promotionnels, mallette pédagogique ONF, sacs de pré collecte, location bus et location de chapiteaux...).

PERSPECTIVES 2011

Au-delà de la réalisation et de la distribution de ses deux journaux « la Lettre interne » et « 5 communes à la Une », le journal intercommunal, le TCO poursuivra ses actions de communication et d'information de la population sur ces projets et ses compétences. Le rythme de ces actions se fera en fonction de l'avancement des projets portés par les autres services.

Pour 2011, une enveloppe de 400 000 € sera consacrée à la réalisation des supports et actions pour la communication du TCO (communiqués compris).

Le samedi 19 juin 2010

C'est la fête de la musique !



C'est aussi la fête du vélo !

Venez nombreux participer en famille à la

RANDO VELO
de l'Ouest

Renseignements et inscription au 0800 605 605

www.tco.re

Partenaires : ...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des principales dépenses 2010

Dépenses en euros	2008	2009	2010
Journaux TCO	99 908	84 555	120 132
Communiqués / Publicités	29 903	53 891	80 246
Affiches/Panneaux/Expositions	4 115	45 868	59 218
Objets promotionnels	3 686	-	37 556
Plaquettes/Dépliants	8 761	39 482	26 897
Adhésifs	3 526	12 327	19 565
Salons/Villages	-	-	18 185
Calendriers de collecte	137 416	98 117	6 338

Commande publique et assistance juridique

MISSION

Deux principes essentiels régissent le fonctionnement général de l'administration du TCO et les relations du service Marchés publics et Assistance juridique avec les différentes directions opérationnelles :

- chaque direction assure la responsabilité et la conduite du projet dont elle a la charge dans ses dimensions stratégique, financière et administrative ;
- le service marchés publics et assistance juridique a un rôle d'assistance, de veille juridique et de contrôle pour la partie qui la concerne.

Sa mission peut se décliner en 3 fonctions essentielles :

- mise à disposition auprès des directions et des services de documents types mis à jour,
- secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public,
- contrôle et conseil des directions sur des questions relatives à la passation des commandes publiques.

La cellule est également chargée, avec l'appui des services concernés, de gérer les recours gracieux ou contentieux formulés ou introduits contre les marchés du TCO.

EFFECTIF

3 personnes

BUDGET

136 K€

FAITS MARQUANTS 2010

Organisation d'ateliers

L'année 2010 a été marquée par l'organisation d'ateliers rédactionnels relatifs aux protocoles transactionnels, documents types ainsi qu'à la mise en place de réunions mensuelles avec

l'ensemble des responsables administratifs et financiers du TCO.

Le service a également été renforcé avec l'arrivée d'un chargé de mission.

Lancement des procédures de marchés publics et de délégations de service public

La cellule marché a publié 147 marchés dont 97 ont été notifiés, 10 ont été déclarés infructueux et 16 sans suite.

La passation des marchés

- Secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégations de service public : la commission d'appel d'offres (CAO) et la commission de délégation de service public (CDSP) ont pour rôle de choisir les attributaires des procédures formalisées lancées par la collectivité et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre. En 2010, la CAO s'est réunie 19 fois et a traité 35 affaires.

Par ailleurs, 59 séances d'ouverture des plis ont été assurées par MM. Bellon et Séraphine.

- Le suivi des procédures de passation consiste en :

- o veiller au bon déroulement des échanges entre le TCO et les candidats aux marchés (assurer l'envoi des DCE aux entreprises, veiller au traitement des questions posées par les candidats)
- o valider tous les avis rectificatifs et procéder à leur mise en ligne
- o assurer toutes les séances d'ouverture des plis avec les élus et les services concernés
- o contrôler les rapports d'analyse des offres de tous les marchés attribués

Assistance aux services dans l'exécution des marchés

Tout au long de l'année 2010, le service marché a :

- répondu quotidiennement aux questions/interrogations du contrôle de légalité (soit par une production écrite, soit par entretien téléphonique lorsque le degré de complexité de l'affaire était peu élevé.)
- répondu aux questions diverses des services (aide téléphonique ou par mail)
- conseillé les services (sur demande) sur l'élaboration des avenants aux marchés
- contrôlé les avenants
- contrôlé les actes de sous-traitance.

Veille juridique et documentaire

Le service marchés s'est attaché à :

- suivre la jurisprudence tout au long de l'année (par le biais de news letter, forums...) et communiquer les plus pertinentes aux services
- mettre à jour tous les documents types mis à la disposition des services
- suivre des formations et mettre les supports à disposition des services
- réaliser quelques ateliers rédactionnels (mini formations) sur des thèmes importants (ex : les accords cadre, la rédaction des courriers...)

EN CHIFFRES

▶ 97 marchés ont été attribués pour un montant de 24 771 369 €

EN CHIFFRES

▶ 594 actes transmis au contrôle légalité

■ Gestion des contentieux relatifs aux marchés publics

- Gestion des contentieux devant les juridictions administratives :

En 2010, le service Marchés a suivi 4 contentieux :

- 2 référés précontractuels dont un ayant abouti à l'annulation d'un marché
- 1 référé contractuel rejeté
- 1 recours indemnitaire rejeté

- Gestion des recours préfectoraux :

594 actes ont été transmis au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité.

Le contrôle de légalité a émis 1 recours gracieux et 1 demande de pièces complémentaires.

FOCUS

▶ Aucune demande d'annulation d'acte auprès du Tribunal Administratif, n'a été enregistrée à la demande de la sous-préfecture

Cellule juridique

MISSION

Rattachée à la Direction Générale, la cellule juridique exerce une mission d'assistance, de veille juridique et de contrôle des actions et actes du TCO (hors marchés publics). Sa mission principale est de conseiller chaque direction et de suivre les recours gracieux et contentieux formulés ou introduits contre les actes du TCO (hors marchés publics).

Ses objectifs sont :

- assurer la sécurité juridique des actes et actions du TCO (hors marchés publics) tout en assurant une efficacité opérationnelle pour les directions
- conseiller les directions tout au long des projets portés par le TCO
- assurer une veille juridique et documentaire hors droit des marchés publics.

EFFECTIF

2 personnes

+ 1 juriste « Environnement » rattaché à la Direction Générale des Services Techniques à temps partiel

BUDGET

43 K€

FAITS MARQUANTS 2010

Premières constitutions de partie civile pour atteintes à l'environnement

Cette année a été marquée par les premières constitutions de partie civile en matière d'atteintes environnementales, essentiellement pour des dépôts sauvages et des poubelles brûlées.

Un début de contentieux touchant les ressources humaines et le patrimoine privé du TCO a également eu lieu.

La signature d'un protocole transactionnel a mis fin à un long contentieux

liant le TCO à un occupant du domaine public.

Le Tribunal de commerce de Beauvais a par ailleurs émis un jugement en faveur du TCO pour un contentieux datant de 2006.

Enfin, la cellule juridique a mis en place des ateliers d'information réglementaire Grenelle (Déchets, Urbanisme, Transports, Biodiversité, Energie).

Assistance juridique hors marchés publics

- Conseils juridiques auprès des directions :

Les matières abordées sont très variées droit de la coopération intercommunale, droit des collectivités territoriales, procédures d'aménagement, droit de l'environnement (en collaboration avec le juriste rattaché à la Direction Générale des services techniques), statut de la fonction publique territoriale, droit de la propriété des personnes publiques, droit communautaire, droit de l'expropriation, droit du travail, droit commercial, droit civil, droit pénal, droit des sociétés, contentieux civil, commercial et administratif,

Suivi des affaires contentieuses

- Gestion des recours préfectoraux :

La transmission des actes au service du contrôle de la légalité (soit 588 actes hors marchés publics), a donné lieu à un recours gracieux (demande de retrait). Suite aux observations du TCO, aucun déferé n'a suivi.

- Gestion des contentieux :

En 2010, la cellule juridique a suivi 8 contentieux :

- 3 devant les juridictions judiciaires dont 2 requêtes déposées par le TCO : 1 contentieux perdu, une affaire gagnée et l'une en cours.

- 4 portés devant les juridictions administratives toujours en cours d'instruction

- 1 précontentieux clos suite à la signature d'un protocole transactionnel indemnitaire.

Suivi du service des instances délibérantes

En 2010, la cellule juridique a été amenée à suivre (relecture, correction) :

- 24 notes de synthèse jointes aux convocations des séances du conseil et bureau communautaires
- 16 comptes-rendus des séances du conseil et bureau communautaires
- 16 procès verbaux des séances du conseil et bureau communautaires
- les comptes rendus des décisions du Président du TCO au conseil communautaire.

PERSPECTIVES 2011

- Mise en place de la dématérialisation de la gestion des notes de synthèses et des délibérations du TCO (service des instances délibérantes).

- Création de tableaux de bord permettant d'assurer un meilleur suivi de l'assistance juridique aux directions.

EN CHIFFRES

▶ 97 marchés ont été attribués pour un montant de 24,8 M€

▶ 588 actes transmis au contrôle de la légalité

Coopération décentralisée

MISSION

En matière de coopération décentralisée, les missions du TCO consistent principalement à accompagner les communes membres dans leurs actions internationales avec le premier cercle des pays de l'Océan Indien (Madagascar, Afrique du Sud,...). Dans le champ des compétences qui lui ont été transférées (déchets, aménagement, économie, tourisme...), le TCO agit en appui des communes, principalement dans le cadre d'accords tripartites liant le TCO, une commune membre et son partenaire étranger. En 2010, une nette priorité a été donnée à Madagascar du fait des actions de coopération déjà engagées, du contexte francophone et d'une certaine similarité des systèmes institutionnels.

EFFECTIF

1 personne à temps partiel

BUDGET

30 K€

FAITS MARQUANTS 2010

Mission à Tamatave

Dans le cadre du projet de coopération Le Port / Tamatave /TCO intitulé « Appui à la réalisation d'un diagnostic d'aménagement territorial de la commune de Tamatave (ADATT) », l'équipe projet (7 personnes dont 3 agents TCO) s'est rendue en mission à Tamatave, en février 2010.

Le projet ADATT consiste en un travail préalable de diagnostic visant à terme à l'élaboration d'un projet de territoire de la Commune Urbaine de Tamatave, programme pluriannuel de planification urbaine et de gestion du territoire. Il s'agissait d'une mission exploratoire destinée à faire un état des lieux,

de porter un regard sur les besoins et de proposer un cadre opérationnel pour accompagner la municipalité de Tamatave.

La mission a porté ses fruits et a notamment permis l'élaboration d'un cahier des charges et la signature d'une convention constitutive de groupement relative à la mission externalisée d'expertise pour l'analyse des documents existants et l'appui à l'identification des enjeux d'un projet de territoire.

Adhésion à l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI)

Dans la perspective d'accentuer sa participation aux projets de coopération décentralisée de ses communes membres avec le premier cercle des

pays de l'Océan Indien, le TCO a souhaité adhérer à l'AVCOI.

■ Attribution d'une subvention à l'Observatoire Villes Ports Océan Indien (OVPOI)

Pour la réalisation de plusieurs actions : une veille active mutualisée, des études relatives aux conditions d'accueil de la croisière et aux pratiques environnementales des villes portuaires et des ports (études publiées en février 2011) et la tenue d'un séminaire international (12e Conférence Internationale des ports et des villes portuaires en Argentine, Buenos Aires – Rosario, en novembre 2010).

Le bilan qualitatif de la subvention à l'OVPOI en 2010 est positif, et plus particulièrement il est à noter le rendu des études relatives aux conditions d'accueil de la croisière et aux pratiques environnementales des villes portuaires et des ports.

■ Signature d'une convention constitutive du groupement de commandes entre le TCO et Le Port pour une mission d'expertise dans le cadre du projet d'« Appui à la réalisation d'un Diagnostic d'Aménagement Territorial de Tamatave » (ADATT)

L'objectif était de confier à un bureau d'études une mission d'expertise pour l'analyse des documents existants et l'appui à l'identification des enjeux d'un projet de territoire de Tamatave. Le TCO et la Ville du Port ont formé un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché unique portant sur cette prestation.

■ Répercussions des événements politiques malgaches sur la coopération

Un exercice 2010 perturbé par les événements politiques malgaches qui ont touché la grande île en 2009 et qui ont perduré début 2010.

Ainsi certaines phases du projet ADATT prévues en 2010 n'ont pas pu être réalisées :

- accueil de deux agents de Tamatave en stage à la Mairie du Port et au TCO.
- organisation de séminaires sur l'intercommunalité et la planification urbaine

PERSPECTIVES 2011

- Renforcer le partenariat entre le TCO et l'OVPOI : outre son soutien financier aux actions de l'OVPOI, le TCO, fort d'une adhésion à l'Association Internationale des Villes et Ports (AIVP) souhaite participer plus activement aux travaux de l'OVPOI en siégeant dans ses instances.

- Mi 2011, il est aussi envisagé, suite à l'accueil en stage des agents de Tamatave, de clore le projet ADATT par un rendu de la mission d'expertise sous la forme d'un séminaire et d'envisager un nouveau volet de la coopération entre le Port, Tamatave et le TCO.

- Participer à la relance du projet de coopération entre La Possession et Antanifotsy

Envisager de soutenir de nouvelles actions de la coopération culturelle, économique et touristique entre les villes du Port et de Durban.

Documentation - Archives

MISSION

Le service Documentation-Archives est rattaché à la Direction Générale de Services.

Ses missions principales en matière de documentation :

- la gestion documentaire,
- la diffusion de l'information,
- la recherche documentaire.

Ses missions principales en matière d'archivage papier :

- la collecte,
- le traitement
- la conservation des archives de tous les services.

EFFECTIF

3 personnes

BUDGET

50 K€

EN CHIFFRES

► Le service Documentation gère 56 périodiques (papier ou électronique) d'information administrative, juridique, technique et locale.

FAITS MARQUANTS 2010

Création du services Archives en juillet 2010

Un nouveau service d'archives a été créé au TCO, conformément aux normes en vigueur. Entre classement et mise en place de procédures, la tâche est grande.

Depuis la création de la Communauté de Communes de l'Ouest en 1997, puis du TCO en 2002, les archives (représentant environ 600m linéaires) étaient stockées en l'état, pas ou peu classées.

Face à ce constat, il a été décidé en juillet 2010 de créer un service des archives compétent.

Première étape : reprendre le passif accumulé pendant treize ans. Une ac-

tion qui devrait s'étaler sur un an, avec l'aide d'un prestataire spécialisé.

Deuxième étape : sensibiliser les agents et mettre en place une procédure adaptée pour le classement actuel.



■ Gestion documentaire

En l'absence de la responsable pour congé de formation, le service a principalement centré sa mission sur la gestion documentaire en poursuivant sa politique d'acquisition d'ouvrages et de revues sur les thèmes de compétences des collectivités territoriales et de la communauté d'agglomération.

Les acquisitions se sont essentiellement faites sur la base de deux marchés :

- Un marché pour les périodiques et les mises à jour attribué à l'Agence d'Abonnements Lavoisier pour une année pour un montant de 15 510 € HT.

Les ressources disponibles dans le service sont de 28 revues (papier ou électronique) et 22 ouvrages mis à jour et 3 revues locales.

- Un marché pour les ouvrages attribué en 2008 à la Librairie Autrement, pour un montant maximum de 14 000 € HT/ annuel. C'est sa dernière reconduction. Ce marché à bon de commandes est activé sur demande des directions dans des domaines divers : administration générale, aménagement du territoire, environnement, ressources humaines, transport, commande publique, police,

communication, sport et culture.

99 ouvrages ont été commandés pour un montant de 3754,98 € HT.

Quelques commandes dites «exclusives» sont conclues hors marchés. Sont principalement concernés les abonnements aux journaux locaux, les abonnements aux sites internet et l'acquisition de bases de données en adéquation avec les missions des services du TCO. Un montant de 24 643,28 € a été utilisé pour ces commandes.

■ Diffusion du bulletin documentaire mensuel

La Documentation diffuse un bulletin documentaire mensuel. Suite au départ de la responsable de service en congé formation, ce bulletin a été suspendu en juillet 2009. Sa diffusion a été reprise sous une autre forme à compter de septembre 2010 par la Direction Générale des Services.

■ Les archives

Depuis juillet 2010, a été créé au sein de la Direction Générale des Services et couplé avec la Documentation, le Service Archives.

Cette année de création a débuté par la mise en place de conditions minimales de conservation dans les trois magasins d'archives du sous-sol.

Un état des lieux des dossiers stockés a permis de déterminer la volumétrie d'archives non traités issus de la communauté de communes CCCO, créée en 1997 et de sa transformation en communauté d'agglomération TCO en 2002. Ce passif s'élève à environ 600 mètres linéaires.

FOCUS

► Le nouveau service Archives doit absorber un passif de 600 mètres linéaires de documents produits depuis 1997.

EN CHIFFRES

► 919
c'est le nombre d'articles de revues traités par le service et mis à disposition dans la base documentaire.

EN CHIFFRES

► 1059
c'est le nombre d'ouvrages disponibles à la Documentation.

PERSPECTIVES 2011

- La Documentation s'engage dans une politique de mutualisation de la revue administrative. De parution hebdomadaire et à diffusion électronique sur l'intranet du TCO, cette revue sera ouverte aux agents en interne mais aussi aux agents des cinq communes. Pour se mettre en conformité avec les droits inhérents à la diffusion sur Intranet de texte intégral, un accord sera signé avec le Centre Français de la Copie (CFC) et les diffuseurs des revues (non adhérents au CFC). Ces autorisations de diffusion à un plus grand nombre auront pour conséquence le paiement d'une redevance de droits de copies à ces divers organismes.

- La 2ème année du Service Archives sera consacrée à l'organisation du service (adhésion aux réseaux d'archivistes) et au traitement des arriérés du sous-sol et des bureaux.

Dans ce cadre, la collectivité prendra l'assistance d'un prestataire externe. Outre le traitement et classement des dossiers clos, ce prestataire aura pour mission l'assistance des services dans l'organisation de leurs archives des bureaux (plans de classement et tableau d'archivage), le dimensionnement budgétaire du service Archives, ainsi que l'organisation du déménagement des Archives dans le cadre de la réhabilitation du siège.